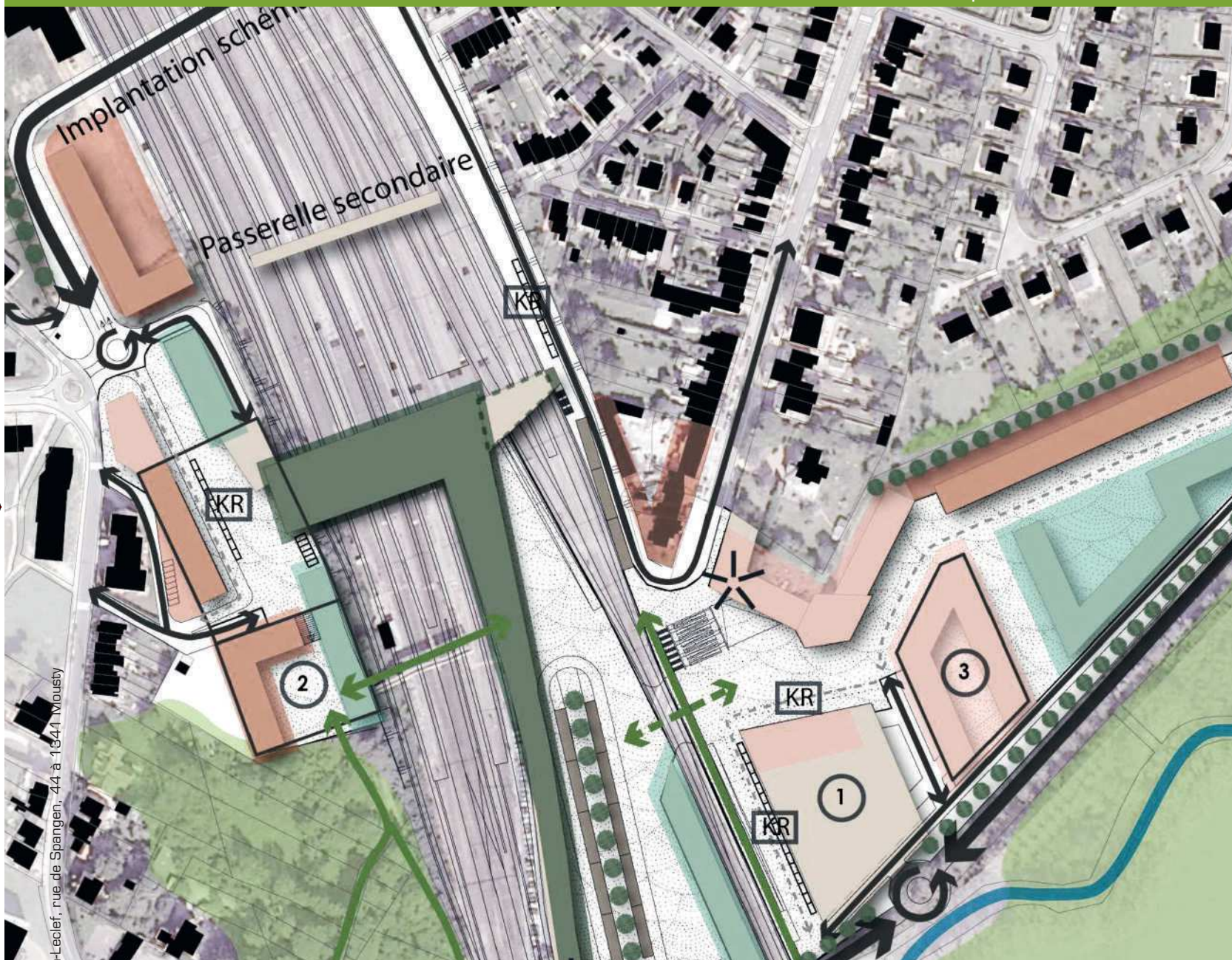


Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be Bulletin communal • Bimestriel n°208 – Août/Septembre 2017



Urbanisme

Anticiper l'avenir

Édité par le responsable Annie Galban-Leclef, rue de Spanghen, 44 à 1341 Mousty



VOTRE CONCESSIONNAIRE À 100 M DE LA GARE D'OTTIGNIES

**NOUVEAU
SHOW-ROOM**



Hermand

Ets **HERMAND** S.P.R.L.
OTTIGNIES

010 / 41 34 32

Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies - www.hermand.be

La vente des véhicules neufs et d'occasion est accessible le samedi toute la journée

OFFRE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

10% sur toutes les pièces d'entretien de votre VW (offre valable jusqu'au 30/09/2017).
Un bon par client et par voiture. Voir conditions en magasin.



Rencontres avec nos producteurs locaux !

Dès 14h, vous pourrez découvrir l'humain qui est derrière le produit et partager sa passion. Plus d'une vingtaine de producteurs ont confirmé leur présence.

A partir de 18h30, grand BBQ bio avec notre boucher Hervé.
Pour clôturer cette journée en musique, à 19h15, concert !



Avenue des Combattants 92a 1340 Ottignies

Lundi > samedi 8h30 - 19h ■ Dimanche 9h - 17h ■ Fermé le jeudi

Ouvert les dimanches ■ www.biostory.be ■ 010 40 23 46



Ottignies-Louvain-la-Neuve

Editeur responsable :

Annie Galban-Lecléf

Rédaction et crédit photographique :

Marie-Claire Dufrene
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies

marie-claire.dufrene@olln.be

Réalisation :

Redline communication

Publicité

Christophe Thienpont - 0479 616 192

Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour le bulletin d'octobre 2017, dépôt des articles avant le 4 septembre et des insertions publicitaires avant le 8 septembre.

Couverture :

Comment seront aménagés les hectares constructibles autour de la gare d'Ottignies ? C'est l'objet de l'étude d'orientation urbanistique « Masterplan gare ».

Madame, Monsieur,

L'aménagement du territoire requiert une bonne compréhension de son histoire (là d'où on vient) et une volonté/capacité d'appréhender l'avenir (là où on veut aller).

Notre Ville, plus que bien d'autres en Brabant wallon, a su bâtir sur ses acquis et accompagner - avec volonté et énergie - les mutations (économiques et culturelles) de la société. Cela ne s'est pas fait tout seul!

Il nous faut saluer ceux et celles qui y ont contribué, qui ont su attirer d'énormes investissements, en particulier publics : nouvelle gare de Louvain-la-Neuve, nouvelles voiries (rue des Deux Ponts, avenue des Justes, RN238...), nouvelles écoles, centres sportifs et culturels... même, tout récemment, un gîte d'étape... qui rendent notre ville si attractive.

Aujourd'hui, il nous faut bien canaliser/encadrer la dynamique de succès dû à l'attrait que représente notre ville pour ceux et celles qui veulent y vivre, et faire en sorte - autant que possible - que le logement reste financièrement accessible. C'est pourquoi nous nous sommes dotés de nombreux outils urbanistiques (Schéma de Structure, Règlement Communal d'Urbanisme, Schémas et Plans Communaux... ils sont détaillés dans le dossier de ce Bulletin) afin d'anticiper et d'encadrer les investissements tant privés que publics.

Au-delà de la création et de la gestion d'espaces publics, l'enjeu de la mobilité reste la clé de voûte d'un bon aménagement (lire le BCO n°207 de juin 2017) et le facteur essentiel pour accueillir de nouveaux habitants, car - qu'on le veuille ou non - la demande est grande. Bien que plus de 50% de notre territoire soit strictement protégé et non constructible (voir le schéma en page 9), nous ne pouvons pas interdire au particulier qui possède des parcelles constructibles de les valoriser, mais nous pouvons les encadrer.

C'est entre autres grâce à ces plans d'aménagement que nous allons pouvoir améliorer la mobilité. Ils nous permettront de fédérer les énergies publiques et privées essentielles pour concrétiser les projets.

Essayer d'imaginer l'avenir, s'y préparer, soulève parfois des inquiétudes bien compréhensibles, mais n'est-ce pas notre devoir d'élu d'anticiper pour mieux gérer?

Cédric du Monceau,
1^{er} échevin, échevin de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire



• Urbanisme	5	• Culture	35
• Nouvelles de la Ville	15	• Sport	41
• Dans nos écoles	29	• Loisirs	43
• Social	33	• Tribune libre	49
• Environnement	34		



Glaverbel • St Gobain
Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés
Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

Agréé Ethias et Fortis

Rue de Mérivaux 1A
1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57
Fax 010 61 24 97
vgr8@skynet.be



Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition
Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Sur rendez-vous - Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Céroux-Mousty
Tél : 010 61 61 97
info@audibilis.be • www.audibilis.be



Tom & Co
Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Etienne
Tél.: 010/61 37 01 • www.tomandco.be



TOM & BEAUTY
Toilettage - Trimsalon




FUNÉRAILLES DEBROUX SPRL



FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incinération - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget
Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies
www.funerailldebroux.be
Tél : 010/ 41 42 91

LE MEILLEUR PRIX LA QUALITE DU SPECIALISTE COMPRISE

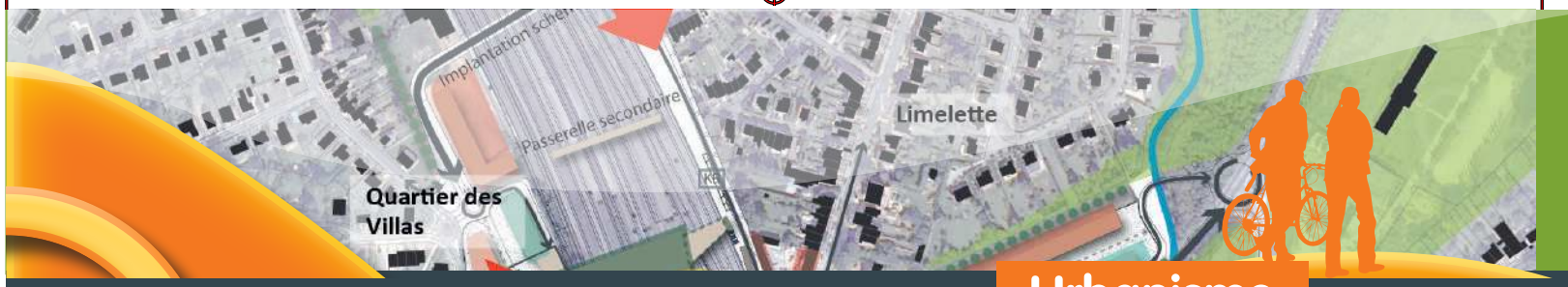
- PLAFONNAGE
- TOITURE
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- OUTILLAGE
- ISOLATION
- GROS-OEUVRE
- BOIS/PANNEAUX
- MENUISERIE INTERIEURE
- CARRELAGE/SANITAIRE



BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

SHOWROOM du lun. au ven.
de 9h30 à 18h | sam. de 8h30 à 16h
COMPTOIR MATERIAUX du lun. au ven.
de 6h30 à 18h | sam. de 8h à 13h

Chaussée de Wavre 362, 1390 Crez-Doiceau
T +32(0)10/84.15.28 | infogrez@bigmat.be
www.bigmatgrez.be



Schémas, règlements...

Notre Ville est réputée pour son exigence en matière d'urbanisme. Plusieurs outils d'aménagement du territoire ont été mis en œuvre afin d'encadrer le dynamisme des candidats bâtisseurs.

Notre ville connaît un processus de développement intense. Elle séduit, notamment grâce à ses nombreuses infrastructures de service public. Pas une semaine ne se passe sans qu'un nouveau projet ne soit déposé sur la table du service Urbanisme.

Si on ne peut empêcher un propriétaire de vouloir construire sur son terrain (petit ou grand), il faut pouvoir anticiper au mieux le développement, l'organiser, l'encadrer... pour qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve reste accueillante à tous, diverse sur le plan social, mais aussi culturel et philosophique.

Dans le contexte actuel, avec des prix immobiliers exorbitants en Brabant wallon, il n'est pas facile de trouver à se loger à un prix abordable. C'est un défi important pour la Ville, qui souhaite que les jeunes puissent encore avoir accès à un logement.

«*Nous disposons de plusieurs outils pour encadrer le dynamisme des promoteurs*», assure le responsable du service Urbanisme Pierre Jückler.

«SDC» et «GCU»

Le Schéma de Structure Communal (SSC) vient de changer de nom, avec l'introduction du nouveau Code du Développement Territorial (CoDT) wallon. On parle désormais du Schéma de Développement Communal (SDC).

Le SDC est un document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal. Il découpe celui-ci en

zones pour lesquelles il définit les affectations possibles et les densités d'habitations (max/min), en «affinant» le Plan de Secteur.

Le Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) vient lui aussi de changer de nom. On parle désormais du Guide Communal d'Urbanisme (GCU).

Le GCU définit des prescriptions générales (gabarits, matériaux, teintes, pentes des toitures...) pour les constructions et les transformations, en fonction des affectations définies au Plan de Secteur, précisées dans le SDC. Ces prescriptions sont à respecter pour obtenir un permis d'urbanisme. Avec le CoDT, leur valeur réglementaire a fait place à une valeur indicative, mais elles continueront de servir de référence prioritaire pour l'analyse de tout nouveau projet.

Nos SDC et GCU viennent d'être révisés, parce que le Plan de Secteur a été modifié pour une partie du territoire de Louvain-la-Neuve, et parce que le nombre de demandes de dérogation au RCU (par des particuliers, pour permettre l'utilisation de nouveaux matériaux plus performants au niveau énergétique, notamment) ne cessait de croître.

«*Les nouvelles versions de ces deux documents ont été approuvées par le Conseil communal, en février. Elles sont en attente de validation définitive par le ministre wallon de l'Aménagement du territoire*», signale Pierre Jückler. «*Elles permettront de mieux encadrer et orienter les développements et évolutions urbanistiques, pour répondre aux nouveaux*

défis de société en matière de démographie, mobilité, énergie et environnement.»

«SOL»

Le PCA - Plan Communal d'Aménagement - est un 3^e outil d'organisation du territoire communal. Comme les deux cités précédemment, il vient de changer de nom. On parle maintenant de Schéma d'Orientation Local (SOL).

Un SOL couvre une partie du territoire limitée, dont il définit les options de voiries, bâtiments...

«*Le PCA du Stimont et le PCA de Ferrière sont les deux derniers PCA qui ont été approuvés. Les premiers immeubles sont sortis de terre en haut de la chaussée de La Croix (Stimont), le promoteur vient d'obtenir le permis d'urbanisation pour les développements programmés le long d'une voirie qui raccordera la place André Hancre à l'avenue des Justes. Les demandes de permis de bâtir nous parviendront cette année. Quant à Ferrière, le permis d'urbanisation devrait être à l'enquête à la rentrée.*»

Trois nouveaux PCA sont en cours d'élaboration :

- Le PCAR (révisionnel) des Droits de l'Homme, qui concerne le développement futur des alentours de la gare d'Ottignies, dans la perspective de l'arrivée du RER. La Ville a établi un schéma d'orientation avec la SNCB et Infrabel («Masterplan de la gare»), pour améliorer l'accessibilité à la gare et son intermodalité, mais également, pour en faire un nouveau lieu de vie, un nouveau



Urbanisme

quartier du centre-ville. Ce projet ne se fera pas en un ou deux ans, vu les moyens que la SNCB peut y affecter.

- Le PCAR du Douaire, qui concerne le développement futur de la zone Douaire - anciens Bétons Lemaire - Police, actuellement en zone d'activité économique et industrielle au Plan de Secteur.
- Le PCAR de Mousty/CP Bourg au Sud de notre ville, pour lequel les discussions sont en cours avec la commune de Court-Saint-Etienne. Là aussi, il s'agit d'avoir une vision d'ensemble, pour que le développement immobilier soit harmonieux et tienne compte des contraintes notamment de mobilité (connexion avec les réseaux routiers régionaux (RN275, RN25, E411), chemin de fer...).

« SGA »

Notre service Urbanisme dispose d'un 4^e outil d'influence sur le développement du territoire: le Schéma Général d'Aménagement (SGA), moins rigide/contraignant que le PCA (SOL).

Après en avoir élaboré un pour La Baraque (qui reconnaît la spécificité de ce quartier et de son habitat alternatif), la Ville s'est lancée dans l'élaboration d'un autre SGA pour le centre d'Ottignies, qui reprend les

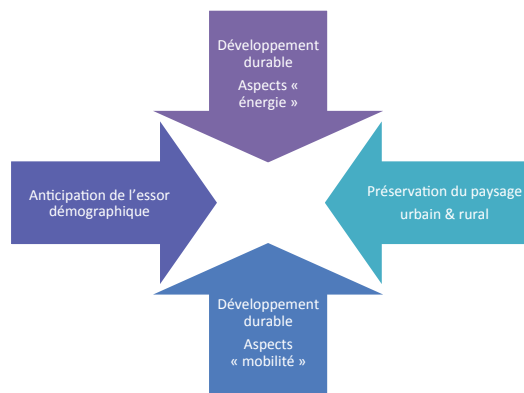
terrains situés entre la gare et la rue de la Station (Mousty) et intègre le périmètre du PCAR du Douaire. L'intention est de le faire avancer, afin de le soumettre à la population avant la fin de cette année.

Le SGA du Centre fixera les options et directives à respecter ces prochaines années, pour que les constructions - qui ne se font pas toutes au même moment - constituent, au final, un ensemble cohérent, qui contribue au développement et à la qualité de vie dans le centre.

La Ville a souhaité associer les riverains à la réflexion sur l'avenir d'Ottignies. Ils sont une vingtaine à avoir participé à des ateliers urbains, avec des experts (des urbanistes, un représentant du

fonctionnaire délégué wallon...), pour pointer les faiblesses et les potentialités du centre de la commune. Le remodelage de la galerie du Douaire a été clairement posé. Les atouts paysagers et patrimoniaux (la Ferme du Douaire) ont été soulignés, de même que la trame bleue (la Dyle) ou verte (les versants de la vallée). L'itinéraire cyclo-piétons qui vient d'être réalisé le long de la Dyle doit ouvrir le champ des possibles au centre d'Ottignies, en donnant l'envie d'autres ambiances, plus humaines et conviviales. De son côté, la Ville a poursuivi les acquisitions de maisons à la place du Centre et devrait bientôt être en mesure de lancer un projet de rénovation de toute la place, qui soit en phase avec les conclusions du processus participatif. ■

Le défi de l'aménagement du territoire



Samaya

Le projet de développement des alentours de la gare en direction de Limelette - sur le site « Benelmat » - porte maintenant le nom de « Samaya ». Il comprend deux parties.

La première, du côté Nord, a fait l'objet d'une enquête publique avant l'été. Elle consiste en la construction de 74 logements répartis au sein de 7 immeubles, avec l'ouverture

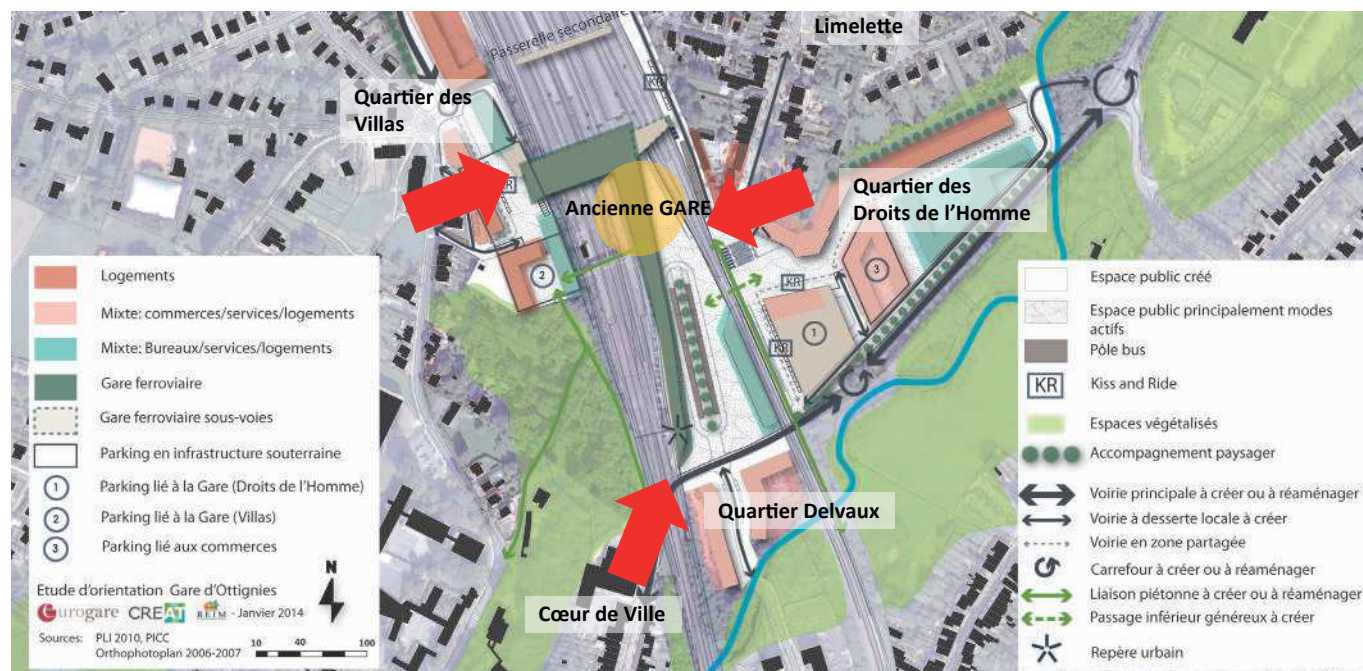
d'une nouvelle voirie publique et l'aménagement d'espaces verts publics.

La seconde, du côté Sud, couvre une surface d'environ 10ha, entre le Fond de Bondry et la ligne du chemin de fer. Le site, aujourd'hui occupé par des bâtiments industriels, est repris en zone d'habitat au Plan de Secteur. Son aménagement futur a fait l'objet d'un processus participatif avec une vingtaine de riverains :

une première! Les réunions - à l'initiative du propriétaire du site - se sont tenues dans un climat de respect mutuel et ont abouti à une série de recommandations. La réunion d'information préalable à l'étude d'incidences sur le futur permis d'urbanisation s'est tenue en avril. Le développeur a l'intention de déposer la demande de permis d'urbanisation et le résultat de l'étude d'incidences pour la fin de l'année.

Un quartier de la gare vivant

Comment seront aménagés les hectares constructibles autour de la gare d'Ottignies? L'étude «Masterplan gare» prévoit de grandes améliorations pour le site.



Des couloirs sous voies trop petits, un accès difficile aux heures de pointe... la gare d'Ottignies n'est pas à la hauteur de l'attractivité croissante et de la fréquentation dont elle fait l'objet depuis des années. Avec l'arrivée programmée du RER, les terrains qui l'entourent représentent une réelle opportunité pour des améliorations. Bureaux, logements, commerces... notre ville va se développer de ce côté, mais comment?

C'est l'objet du «Masterplan gare» (étude d'orientation urbanistique pour les environs de la gare). L'étude - menée par le bureau Eurogare, en collaboration avec le CREAT et REIM - a débuté en 2011-2012, à l'initiative de la Ville. Le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau ont souhaité multiplier les contacts avec la SNCB Holding et Infrabel, pour anticiper les effets sur l'urbanisation et le foncier de l'arrivée du RER à la gare d'Ottignies.

«L'exercice a été lent et difficile parce qu'Infrabel ne souhaitait pas perturber l'exécution du permis déjà obtenu (RER)», se souvient Cedric du Monceau. «La Ville voyait dans la réorganisation du faisceau de rails l'opportunité de créer une nouvelle

voirie le long de la voie ferrée et d'améliorer les alentours.»

Egalement à l'initiative de la Ville, une réflexion sur la mobilité (cofinancée par le SPW) a été menée parallèlement au Masterplan et a conduit à l'élaboration d'un Plan Local de Mobilité (PLM) gare, complémentaire au Plan Communal de Mobilité (PCM) adopté en 2003.

Réorganiser les accès

Les partenaires de ces deux études se sont penchés non seulement sur l'avenir de la gare (l'actuelle pourrait disparaître au profit d'une autre, plus grande), mais aussi sur le futur de tout le quartier qui l'entoure.

«Sans réflexion, on risque de voir chaque amélioration se contredire et créer des problèmes. Nous voulons que le quartier de la gare devienne un quartier vivant, plurifonctionnel et durable. Un lieu de rencontre entre les piétons, cyclistes, bus... »

Cedric du Monceau résume comment le Masterplan organise les accès vers la gare, compte tenu du fait que le permis RER prévoit la disparition du passage à niveau.

Il évoque l'intention de réaménager le parvis de la gare en l'abaissant

+/- au niveau du rond-point actuel, lequel ne comporterait plus de branche conduisant à Limelette. Le parvis accueillerait toujours la gare des bus, qui serait reconfigurée pour recevoir plus de bus et plus longs. Il serait mis en connexion directe avec l'avenue Albert 1^{er} et le parking SNCB des Droits de l'Homme, par un large passage pour piétons et cyclistes, sous la ligne de Charleroi. Le parking actuel serait remplacé par un bâtiment de parkings à étages (en silos ou souterrains) en bordure de voirie; des immeubles de logements et de bureaux, des commerces amèneraient de la vie tout autour du parvis.

«On profiterait du recul du faisceau de voies ferrées prévu dans le permis RER pour créer une nouvelle voirie le long de la ligne 140 (derrière le quartier Congo/Pépinère/Cerisiers, jusqu'au site de Benelmat). Elle passerait sous le futur pont de Masaya.»

L'étude complémentaire de mobilité a effectivement conclu que, à relativement brève échéance (au vu des développements urbanistiques à Ottignies, Mousty et Court-Saint-Etienne), la réalisation du viaduc de Masaya (représenté dans le Schéma de Structure dès 1993, pour relier l'Est et l'Ouest de la ville)



Urbanisme

est incontournable pour contribuer à une meilleure mobilité dans le centre d'Ottignies et à une bonne accessibilité de tous les modes de déplacement jusqu'à la gare. Cet ouvrage d'art devrait enjamber les 14 voies du chemin de fer sur une nouvelle voirie à aménager, entre le carrefour de Masaya (avenue Albert 1^{er}) et le rond-point des Villas (parking SNCB).

« Le but est aussi de désenclaver l'hôpital: les ambulances ont de plus en plus de difficultés à se frayer un passage dans le trafic de l'avenue des Combattants. »

Le pont représenterait un investissement de 12 à 14 millions d'euros. Il devrait être financé en

partie par le public (la Ville et la Région) et en partie par le privé, via les charges d'urbanisme reportées sur l'ensemble des projets.

« Le Collège a décidé de lancer une étude sur la faisabilité du pont », annonce l'échevin.

Organiser son destin

Tout ceci n'est encore qu'au stade de la réflexion. C'est une vision pour les 25 ans qui viennent. Cela permet à l'ensemble des acteurs d'agir de manière cohérente.

Les représentants des quatre composantes politiques du Conseil communal (majorité et opposition) ont voté une « motion gare » à l'unanimité, en février 2015. Ils l'ont

adressée aux autorités concernées par les aménagements - politiques et responsables de la SNCB - pour que les moyens nécessaires au développement de la gare et de ses alentours puissent être débloqués. Depuis lors, le ministre de la Mobilité a changé. L'échevin de l'Urbanisme et le bourgmestre ont eu l'occasion de le rencontrer à diverses reprises. François Bellot connaît bien les enjeux et le potentiel que représentent les aménagements.

« Est-ce qu'on va y arriver? On n'en est pas sûrs! Mais si on n'essaie pas, on est sûrs de ne pas y arriver! Au sujet de la gare, la Ville a été passive pendant trop d'années. Aujourd'hui, elle met les interlocuteurs autour de la table pour organiser son destin. » ■

Demande de permis d'urbanisme

Le Code du Développement Territorial (« CoDT ») wallon est entré en vigueur le 1^{er} juin. Il entraîne de nombreuses modifications en matière d'urbanisme: changement des formulaires de demandes de permis, changement de classification de certains actes et travaux soumis ou non à permis, changement de dénomination de nombreux outils d'aménagement et perte du caractère réglementaire de certains d'entre eux, délais de rigueur...

« Le Code est accompagné d'une liste fermée de 30 pages reprenant les actes, travaux ou installations qui sont soit exonérés de permis, soit exigent un permis d'impact limité, soit exigent un permis ne requérant pas le concours obligatoire d'un architecte », détaille le responsable du service Urbanisme de la Ville Pierre Jückler. « Si la demande ne rentre dans aucune de ces trois catégories, elle nécessite un permis complet, avec l'intervention d'un architecte. Nous devons vérifier toutes les

demandes au cas par cas, pour déterminer dans quelle catégorie elles se situent. »

Vu l'impact pour le demandeur en cas de remise d'un dossier incomplet - un dossier ne peut être incomplet qu'une seule fois, après quoi la demande est déclarée irrecevable - le service Urbanisme recommande de prendre rendez-vous avant d'introduire une demande de permis: 010 / 43 62 70, urbanisme@olln.be

Les abattages d'arbres nécessitent toujours une autorisation préalable de la Ville (règlement communal pour la protection des arbres et des espaces verts), même si le CoDT a réduit le nombre de situations où un permis est imposé pour l'abattage d'un arbre. Le formulaire de demande d'autorisation d'abattage est en ligne: <http://www.olln.be/fr/documents/documents.html>

Consultation populaire

Le 11 juin s'est tenue la consultation populaire à propos de l'extension du centre commercial L'esplanade. 6.958 habitants y ont participé, soit 22% de notre population et 26,2% des citoyens appelés à voter.

Le seuil de dépouillement - fixé à 10% de la population, par le Code de Démocratie Locale et de la Décentralisation - a été dépassé, ce qui a permis le dépouillement des résultats.

79,3% des votants se sont prononcés contre l'extension de L'esplanade (pour 20,7% qui ont voté « pour »).

Les résultats sont publiés sur notre site www.olln.be. Le Collège les a remis au développeur du projet, qui a promis de les analyser, avant de présenter un projet éventuellement modifié.

L'intérêt collectif

La Ville cherche à orienter les projets urbanistiques en veillant à ce que l'intérêt collectif soit pris en considération.

Avant de réfléchir en détail à l'urbanisation d'un grand terrain, les promoteurs consultent les services techniques de la Ville, pour intégrer dans leur projet - le plus tôt possible - les options établies dans les règlements communaux.

«Les développeurs viennent nous présenter un premier jet. On en discute avec le Collège, parfois avec la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). On leur soumet nos remarques, qu'ils intègrent, en tout ou en partie, avant de déposer leur demande de permis», explique le responsable du service de l'Urbanisme Pierre Jückler.

Ceci ne signifie pas qu'un projet est totalement validé par le Collège au moment d'arriver à l'enquête publique, mais que les orientations sont plus ou moins partagées. Parfois l'enquête soulève de nouvelles questions et le projet est modifié ou refusé.

«Pour la Ville, c'est une façon d'encadrer le développement du territoire, même si elle n'est pas propriétaire des terrains. Elle essaie d'orienter les projets mais ne les dessine pas. Elle veille à ce que l'intérêt collectif soit pris en considération.»

L'architecte de la Ville donne l'exemple du projet de la SPRL «Domaine de Franquénies», qui prévoit la construction de 27 logements à la rue de Spangen (Mousty). Le Collège a obtenu du promoteur qu'il restaure le château-ferme, mais aussi, qu'il modifie ses plans afin que les sentiers qui traversent le site soient rendus publics (pour augmenter les cheminements réservés aux modes doux). Il a également veillé à ce que des parkings publics soient ajoutés,

en plus des emplacements privés. Le dossier est passé au Conseil communal de juin. Il y aura une liaison modes doux entre les rues de Franquénies et de Spangen, par le cours des Terres Noires. Une autre voirie modes doux reliera les rues de Spangen et de la Limite, par la rue de la Brûlote. Ceci au bénéfice de tous.

Réflexion urbanistique vs promotion immobilière ?

A Louvain-la-Neuve (dont le foncier appartient à l'UCL/INESU), la dynamique est différente, car l'Université a ses propres services de promotion et d'urbanisme.

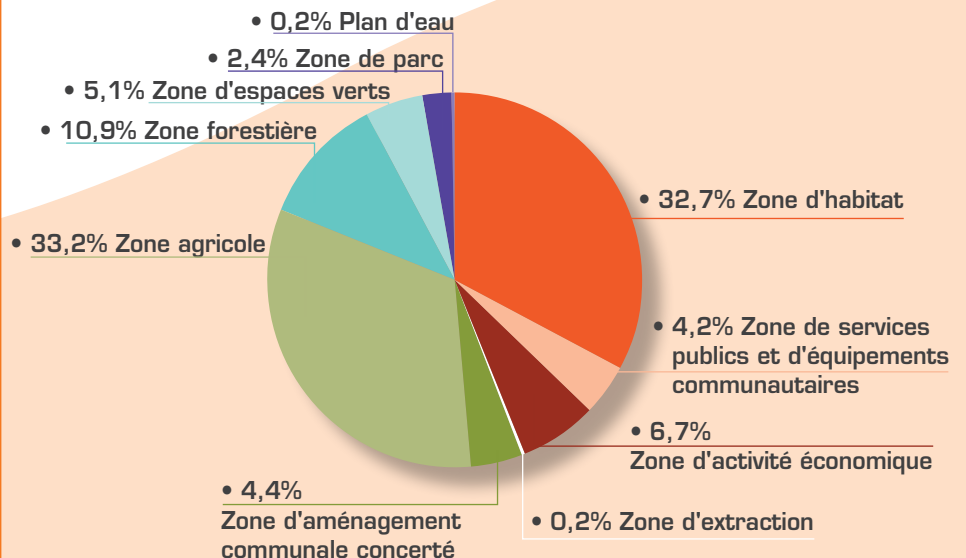
«Les pères fondateurs de Louvain-la-Neuve étaient dans la réflexion urbanistique plus que dans la promotion immobilière. Aujourd'hui, l'INESU soumet des projets ficelés, sans toujours tenir compte des impératifs et objectifs

de la Ville. Parfois, même les noms de rues sont déjà définis, alors que la Commission de toponymie communale n'a pas eu connaissance des projets.»

Dans certains cas, cette façon de procéder conduit à des blocages. Actuellement, c'est au sujet du développement de la zone Athéna-Lauzelle. La Wallonie l'a reprise dans son action «Quartiers nouveaux», avec neuf autres quartiers de Wallonie. Mais la Ville et l'UCL n'ont toujours pas trouvé de terrain d'entente quant à la programmation de la zone. Des logements, oui, mais la Ville souhaite qu'un pourcentage de ceux-ci soient publics, pour assurer la mixité sociale dans ce prolongement du quartier de Lauzelle. Il s'agit aussi de se mettre d'accord sur l'organisation des voiries, les équipements communautaires... ■

Notre ville, au Plan de Secteur

- 51,8 % en Zone Non-Urbainable (1.729 ha)
- 43,8 % en Zone Urbainable (1.461 ha)
- 4,4 % en ZACC (148 ha)





Deux ambitions : académique et urbaine

Développer une ville à taille humaine et attractive : c'était le souhait des pères fondateurs de Louvain-la-Neuve. L'UCL a toujours à l'esprit les grands principes du départ.

Le prorecteur aux Affaires régionales de l'UCL Marc Francaux rappelle comment l'Université est devenue propriétaire d'un peu plus de 900ha de terrains à la fin des années 60, avec deux ambitions : l'une académique (développer des facultés, instituts de recherche...), l'autre urbaine (pas de « campus », mais une véritable ville, piétonne, durable et conviviale).

Pour tout ce qui concerne le volet académique, l'UCL est son propre promoteur. Ainsi, elle a entamé un vaste programme de rénovation de ses bâtiments : le Lavoisier, le Van Helmont, l'ancienne bibliothèque des Sciences... Bientôt ce seront les bâtiments de l'Agro (on en est au stade de l'avant-projet), puis les Halles.

« L'UCL compte 600.000m² de bâtiments sur l'ensemble de ses sites, et consacre 15 millions d'euros/an pour les maintenir en bon état », détaille Marc Francaux. « A Louvain-la-Neuve, plusieurs bâtiments ont été construits dans un certain empressement, au début des années 70, sans tenir compte du fait que l'énergie allait coûter de plus en plus cher. Nous devons les rénover, en commençant par les isoler : refaire un caisson tout autour, les mettre aux normes, revoir les issues de secours. Eventuellement, cela peut modifier les façades. L'avis de l'Urbanisme communal est requis. »

Le prorecteur évoque aussi la décision prise il y a quelques années de multiplier le nombre de kots UCL. Louvain-la-Neuve n'en comptait pas assez : les propriétaires en profitaient pour gonfler les prix. Aujourd'hui,



Le développement urbain de Louvain-la-Neuve (ici le projet Agora) est accompagné par l'INESU-IMMO.

l'UCL se félicite de proposer 3750 chambres (environ 4200 lits) sur le site, ce qui a rendu l'offre un peu plus élevée que la demande. « C'est de la stratégie : les immobilières ont dû rénover leur logements ou baisser leurs prix. »

Une réflexion à 10 ou 20 ans

Le développement urbain (volet non académique) est accompagné par la société anonyme à finalité sociale INESU-IMMO, dirigée par le coordinateur urbain Philippe Barras : la construction du parking RER et du quartier Courbevoie, le prolongement de la dalle près de l'Aula Magna (projet Agora), la grande salle d'athlétisme près du Centre sportif de Blocry, la redynamisation du centre urbain...

L'INESU-IMMO gère 341 biens (bureaux, commerces, logements, parking) pour le compte de l'UCL ou de tiers. Elle est par ailleurs chargée de la cession en emphytéose des terrains appartenant à l'université, pour les privés et les commerçants,

les sociétés qui souhaitent s'installer dans le parc scientifique, la SNCB...

« L'administrateur général de l'UCL a la compétence du développement urbain. Ce n'est pas l'INESU qui décide, mais le Conseil d'administration de l'UCL. C'est lui qui donne les grandes orientations en matière de développement urbain. Les projets se réfléchissent à 10 ou 20 ans, voire plus. En ayant toujours à l'esprit les grands principes du départ (une ville à taille humaine et attractive) et en tenant compte de l'évolution de la société », clarifie Marc Francaux. « Nous essayons de trouver un équilibre entre la valorisation de notre patrimoine foncier - c'est légitime, il faut que le modèle économique fonctionne - et notre souci d'ouverture, avec un volet social important. Avec nos kots, logements pour personnes handicapées, surfaces cédées à des associations... nous atteignons près de 20% de surfaces sociales, alors que les normes wallonnes imposent 10-12%. »

Un prochain défi sera d'imaginer les extensions possibles du parc scientifique. Ce n'est ni pour demain, ni pour le jour d'après, mais on y songe déjà.

Gérer le succès

Le prorecteur explique qu'il existe deux grands lieux de concertation, dans lesquels les dossiers d'urbanisme sont régulièrement abordés : la bipartite (UCL-Ville), et la pentapartite (avec aussi l'AH des habitants, l'AGL des étudiants, les commerçants).

Roger Hagelstein, conseiller en urbanisme au sein de l'Administration

du patrimoine immobilier et des infrastructures (ADPI) de l'UCL, se réjouit des excellents contacts qu'il entretient avec le service Urbanisme de la Ville. Souvent, des habitants de Louvain-la-Neuve oublient qu'ils doivent obtenir l'avis de l'UCL avant d'introduire une demande de permis à la Ville. Ou ils sollicitent la commune pour une question qui ne la concerne pas.

«Puisque nous sommes propriétaires des terrains, les emphytéotes doivent obtenir notre accord pour réaliser des travaux. Mais c'est la Ville qui donne les permis, pas l'UCL. Il n'a jamais été

question d'outrepasser les lois.»

Marc Francaux parle d'une réussite : Louvain-la-Neuve est citée en exemple, son attractivité est très forte. Alors que l'UCL n'est pas située à Bruxelles, il est important - pour qu'elle existe à l'international - qu'elle soit non seulement performante au niveau académique, mais aussi reconnue pour son concept de ville remarquable.

«Le succès entraîne évidemment certains problèmes. Mais je pense qu'il vaut mieux gérer un succès qu'un flop!» ■

Respectez l'harmonie

Avant de repeindre la façade de votre maison, consultez le Règlement/Guide Communal d'Urbanisme pour connaître les couleurs autorisées. Un habitant de la chaussée de La Croix s'est mis ses voisins à dos pour avoir modifié radicalement l'aspect de sa maison sans autorisation préalable.

Le choix d'un de nos habitants de peindre sa maison de la chaussée de La Croix en gris anthracite («noir» pour certains) n'a pas plu à plusieurs de ses voisins. Plainte a été déposée au service Urbanisme de la Ville, qui a tenté de faire cesser les travaux.

Beau ou pas beau? Telle n'est pas la question!

«Les goûts et les couleurs...», remarque l'architecte de la Ville Bénédicte Closset. «Notre Règlement/Guide Communal d'Urbanisme autorise les peintures mates et les coloris blanc, gris clair à gris moyen, ocre clair à ocre moyen. D'autres coloris peuvent éventuellement être acceptés - le rouge, par exemple - s'ils respectent l'harmonie d'une rue ou d'un quartier.»

Toute peinture qui change l'aspect initial d'une façade, ou toute teinte qui déroge au règlement, doit faire l'objet d'une demande de permis.

«Cela ne coûte pas grand-chose : 3€ pour un permis qui ne nécessite pas d'enquête publique (quand le Règlement/Guide Communal

d'Urbanisme est respecté), 3€ et les frais d'enquête (au prix coûtant) pour un permis dérogatoire.»

Si le service Urbanisme ne pratique pas la chasse aux sorcières - certaines maisons ont été peintes sans permis, mais personne ne s'est plaint - mieux vaut le consulter avant, pour éviter les ennuis après!

«Une maison est privée mais sa

façade a un caractère collectif en ce sens que les voisins l'ont tous les jours sous leurs yeux. On ne peut pas imposer ses goûts privés à la collectivité. Que vous peigniez votre salon en noir, cela ne concerne que vous. La façade, c'est autre chose.»

Régularisation

Le cas de la chaussée de La Croix est très visible, le long d'une voirie particulièrement fréquentée.



La chaussée de La Croix (Ottignies).



Urbanisme

« Un coup de poing dans l'œil », pour ses détracteurs.

À l'origine, le bâtiment se fondait dans un ensemble de maisons homogène, en briques rouges, avec des éléments décoratifs en briques blanches sous la toiture et au niveau des linteaux. La décision de le recouvrir entièrement de peinture, et de plus, d'une peinture très foncée, était radicale. Elle n'a fait l'objet d'aucune demande de permis.

Le service Urbanisme a suggéré au propriétaire d'introduire une demande de régularisation. Il l'a fait, mais de nombreuses réclamations ont été introduites à l'occasion de l'enquête publique.

« Nous avons organisé une réunion, avec les plaignants, l'échevin de l'Urbanisme... pour tenter de mettre

tout le monde d'accord autour d'une solution. Sans succès. Repeindre la maison dans une couleur autorisée, ou la sabler pour retrouver son aspect initial, représente de gros frais. Le sablage risque en outre d'abîmer le parement d'origine », regrette l'architecte de la Ville.

« Nous avons écrit au propriétaire pour qu'il nous fasse une proposition d'amélioration afin d'une meilleure intégration dans le quartier: par exemple, repeindre les éléments décoratifs dans une couleur plus claire, pour alléger le côté très sombre de la façade. Si le Collège y est favorable, nous ferions suivre cette proposition au Fonctionnaire délégué wallon, qui aura à donner un avis avant que la Ville ne statue définitivement. »

Une note salée

Le propriétaire a 30 jours pour

déposer sa proposition. S'il ne le fait pas, la Ville dressera un PV d'infraction, qui sera transmis au Fonctionnaire délégué et au Procureur du roi. La Région pourra imposer la remise en état du bâtiment, ainsi qu'une amende, proportionnelle à la superficie de la surface peinte (30,91€/m²).

« C'est dommage d'en arriver là », regrette Jean-Marc Moermans, agent constatateur pour le service Urbanisme. « Si on laisse faire, c'est la porte ouverte à d'autres abus. Une 2^e maison vient d'être peinte en noir. Ici aussi, sans demande de permis. Nous avons écrit au propriétaire pour qu'il introduise une demande de régularisation. La procédure sera similaire à celle déjà décrite: enquête publique... » ■

Renseignez-vous !

Les infractions au Règlement/Guide Communal d'Urbanisme sont monnaie courante: combien d'ouvertures percées, de piscines, de vérandas, d'annexes, d'abris de jardins, « car-ports »... construits sans permis.

« Si je devais faire un rapport sur tout ce que je vois, je n'en sortirais pas », déclare Jean-Marc Moermans, agent constatateur pour le service Urbanisme. « On n'ennuie pas les gens pour des bricoles, mais on ne peut pas tout laisser passer. Des plaintes nous parviennent régulièrement. »

L'architecte de la Ville Bénédicte Closset se souvient du cas d'une habitante dont l'abri de jardin était construit trop près de la propriété voisine. Elle a dû introduire une demande de régularisation.

« Néanmoins, elle a voulu agrandir son abri, en se rapprochant encore de son voisin. Nous lui avons refusé la 2^e régularisation: la politique du fait accompli, ça peut fonctionner une fois, mais pas deux! Le démontage de l'extension de son abri a été imposé. »

Cachez cet abri de jardin !

Le nouveau CoDT wallon autorise plus de choses que par le passé, mais des règles demeurent. Ainsi, s'il ne faut plus demander de permis pour construire un abri de jardin, celui-ci ne doit pas être visible du domaine public. Il faut toujours respecter une certaine distance par rapport aux

propriétés voisines et un certain gabarit (hauteur, superficie).

Un portail ne peut pas être complètement fermé, le bien doit être visible au travers.

« De plus en plus, les gens veulent se barricader. Ils placent des bâches plastifiées vertes - comme on en voit sur les terrains de tennis - sur leurs clôtures. C'est interdit », explique Jean-Marc Moermans. « Les haies de conifères sont interdites aussi, à l'exception des haies de if. »

L'échevin de l'Urbanisme explique: « Ces contraintes ont du sens. Si tout le monde se cachait derrière des palissades aveugles, imaginez l'aspect atroce de nos rues. On aurait l'impression de vivre dans un ghetto. Pour que notre ville soit belle et accueillante, il faut que chacun y contribue un peu, beaucoup, passionnément... Merci à nos habitants qui fleurissent leur façade, entretiennent leur petit jardin, pour que tout le monde en profite. Cela fait partie du charme d'une rue et contribue à la qualité de vie. »

Renseignez-vous auprès du service Urbanisme (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies) avant d'entreprendre vos divers travaux. Les conseils sont gratuits! Dispensés aux heures d'ouverture des bureaux: le lundi, de 12h30 à 19h; les autres jours de la semaine, de 8h30 à 12h30; le samedi de 9 à 12h (sauf en juillet-août).

Sur rendez-vous, le mardi à l'antenne communale de Louvain-la-Neuve.

SECURITY CENTER



CH. ROUZEEUW




DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE • PLACEMENT
Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu
Contrôle d'accès • Automatisation de portes

Notre Expérience = Votre Sécurité !

Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

*Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute,
faites un test d'audition gratuit!*

Audiologiste

Audio-Solutions

Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux




Rue Joséphine Rauscent 96
1300 LIMAL
Sur rendez-vous au
Tél. 010457013
E-mail : info@audio-solutions.be

WIDEX high definition hearing **SIEMENS**

Garage Deguelde




Avenue Pierre Holoffe, 1 - 1342 LIMELETTE
Tél : 010 41 32 82

Entreprise de peinture

Rodolphe BAURAIND

Peinture intérieure / conseil couleur / tapissage
Peinture extérieure / façade / boiserie
Nettoyage / toiture / terrasse
Protection des murs extérieurs : hydrofuge



A votre service

Devis gratuit
010/68 94 63 - 0478/945 747
bauraind-rodolphe@hotmail.com
Chaumont-Gistoux

THEO TAXI

0470 61 83 98

theotaxi14@gmail.com
Ottignies
Louvain-La-Neuve

PIERSON

c'est BON!

Assurances

Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette
Tél. +32 (0)10.41.42.43

www.piersoncestbon.be

SPORT
CULTURE

www.sport-culture.be
010 400 501

Toi aussi,
apprends à nager!

ECOLE DE NATATION - AQUAGYM - AQUAFIT - ECOLE DE JUDO

New Taxis de la Dyle sprl

5
véhicules
de 4 et 7 places

Egalement courriers et petits colis express

0473/51 03 95

www.newtaxisdeldyle.be - info@newtaxisdeldyle.be

**VOTRE CRÉDIT LOGEMENT
GRÂCE À RECORD BANK**

**Record Bank,
L'ARCHITECTE DE
VOTRE CRÉDIT**

AGENCE DEWERE-LEMAIRE
Espace du Coeur de Ville 16 • 1340 OTTIGNIES
FSMA : ND2L sprl107200 CB CA

Record
recordbank.be

Préteur: Record Bank sa - Siège social: avenue Henri Matisse 16, 1140 Evere
RPM Bruxelles: TVA BE 0403 263 642 - www.recordbank.be
E.R.N. docteur Weyne Henri Matisse 16, 1140 Evere.

Opticien - Optométriste

Tout nouveau magasin!
Même équipe, même service!

**Examen de la vue
Lentilles de contact**

Spécialiste lentilles
de contact et orthokératologie
Spécialiste verres progressifs
avec garantie adaptation.

Espace du Coeur de Ville, 21
1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97
info@clairdevue.be

www.clairdevue.be

Clairdevue

deceuninck

Les portes et fenêtres super isolantes

Chassis One
Avenue Vésale 26, 1300 Wavre
010 81 67 81 - www.chassisone.com

Carnet Familial

Naissances

Nenghayé Talla,	
Abdallah	01/04
Bentirhi, Meryam	01/04
Tchepgang Tuete,	
Carmen	01/04
Pierrard Patton Salinas,	
Amanda	02/04
Vanloqueren, Jeanne	03/04
Mahiat, Benjamin	05/04
Depraute, Estelle	05/04
Hanquet, Capucine	06/04
Prevot Rifki, Leila	10/04
Prevot Rifki, Louay	10/04
Delvaux, Louis	11/04
Jez, Viktoria	12/04
Wouters, Louna	13/04
de Stexhe, Louise	13/04
Gillard Cariaux, Zoé	18/04
Denis Kintziger, Yaël	21/04
Lichir, Maïssa	22/04
Al Kaissi, Amir	23/04
Liévin, Licia	24/04
Schauwers, Ilias	25/04
De Waele, Camille	26/04
Georges, Eleanor	08/05
Kajie Youbi, Daniel	08/05
Loozen, Célestin	08/05
Meur, Rosalie	08/05
Albay, Imran	09/05
Taybi, Sabri	09/05
Bosly Maréchal, Jane	11/05
Athanasopoulou,	
Marianthi	12/05
Vandermolen, Louis	12/05
Schwickerath, Harry	14/05
Famularo, Antoine	15/05
Vêche, Ilyas	15/05
Poupez de Kettenis de	
Hollaeken, Nina	15/05
Obsomer, Victoria	18/05
Filinchuk, Elisa	18/05
Semal, Camille	18/05
Eliaers Colla, Alix	23/05
Ayoub, Tina	23/05
Musabyimana, Jules	27/05
Hà, Viêt-Quang	28/05
Joris, Mélina	29/05
Gillet, Gaston	31/05

Mariages

François, Quentin	
& Devillez, Myriam	07/04
Petrescu, Adrian-Catalin	
& Peng, Wenli	08/04
Hayne, Benjamin	
& Matondo, Natacha	08/04
Giacira, Nunzio	
& Roels, Véronique	13/04
Lambin, Yannick	
& Decuyper, Adeline	15/04
Van Leemput, Jonathan	
& Flies, Fanny	15/04
Taybi, Athman	
& Bentirhi, Soumaya	22/04
Tuyls, Alex	
& Fréville, Virginie	28/04
Wanes, Riad	
& Eshaq, Rawnaq	29/04
L'Olivier, Denis	
& Lucas, Isabelle	29/04
Magein, Louis	
& Kanabus, Marie	05/05
Vincke, Alex	
& Delbouille, Françoise	06/05
Hendrickx, Jérôme	
& Grevisse, Mathilde	06/05
Van Belle, Frédéric	
& Dewigne, Cécile	13/05
Alemán Duarte, Danilo	
& Bidegain Greising,	
Gabriela	19/05
Darquennes, Olivier	
& Sagazio, Ines	19/05
Deguelde, Raphaël	
& Stassin, Mélanie	27/05
Schoonjans, Fabrice	
& Demeester, Gaëlle	27/05

Décès

Bourgeois, Marie	
we Gillain	07/04
Gourdange, Jean	09/04
Duplat, Thérèse	
we Belot	10/04
Monfils, Henri	10/04
Childebrand, Jeannine	11/04
Marchal, Madeleine	
we Joly	14/04

Andries, Nelly	
we Roels	15/04
Goutier, Marie	
we Beauclercq	18/04
Lerinckx, Brigitte	20/04
Focant, André	21/04
Danthine, Denise	
épse Roloux	23/04
El Khatri, Belkasem	24/04
Mortelmans, Lucie	
we Everaert	24/04
De Coster, André	27/04
Van Damme, Ernestine	
we Loosfelt	09/05
Biset, Huguette	09/05
Thibeau, Alice	
we Sauveur	13/05
Ngoopos Otepwen,	
Aime	14/05
Detry, Georgette	
we Englebert	16/05
De Boeck, Willy	16/05
De Bruyn, Dominique	16/05
Fronsee, Isabelle	
Vve de Thomaz de	
Bossierre	18/05
Berckmans, Irma	
we Sluysmans	19/05
Stouffs, Marie-Thérèse	20/05
Dethier, Albert	21/05
Reuter, Elfriede	
we Tossens	22/05
Stroobant, Godelieve	
épse Masuy	22/05
Debaene,	
Jules/Adrien	25/05
Gerlache, André	26/05
Fiévez, Marcel	26/05
Feys, Françoise	27/05
Koutsoukos, Jean	28/05
Rits, Martine	29/05
Laloux, Jacqueline	
we Detry	31/05
Habran, Théodore	31/05

Décès de Claire Delens

Nous avons appris le décès de Claire Dandois - qui fut l'épouse de Maurice Delens, bourgmestre (socialiste) de Cérroux-Mousty de 1958 à 1976 - le 28 juillet à Ottignies.

Mme Delens avait été nommée citoyenne d'honneur de notre ville en 2012, pour avoir été bénévole à la consultation de Cérroux-Mousty pendant près de 25 ans, mamie conteuse dans les crèches, présidente des «Copains du Moulin»...



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 23 mai.

Avant d'entamer l'examen de l'ordre du jour, les conseillers entendent la présentation du Plan d'action pour l'énergie durable sur le territoire de la ville, par le bureau d'étude Climact de Louvain-la-Neuve.

La Ville a adhéré à la Convention des Maires et dans ce cadre, devait établir un Plan qui liste et budgétise les actions à mettre en place afin d'atteindre l'objectif de -40% d'émissions en 2030. Pour l'aider dans cette entreprise, elle a fait appel à la société Climact, grâce à un subside wallon de 9000€ (programme POLEC/Politique Locale Energie Climat).

Le bureau d'études a fait l'inventaire de référence des émissions de CO₂ sur notre territoire. Il a également analysé les possibilités d'économies (consommer moins/mieux) et les perspectives en matière d'énergie renouvelable. Coût de l'étude: 30.000€ tvac.

Ce Plan sera voté (à l'unanimité) en fin de séance, et un Comité de pilotage désigné pour en assurer la mise en œuvre.

Mobilité à Louvain-la-Neuve

D'autres bureaux d'études succèdent au premier: c'est Espaces-Mobilités et Transitec, à qui la Ville a confié l'actualisation du Plan Communal de Mobilité (PCM) sur le territoire de Louvain-la-Neuve.

Le bureau a déterminé comment les développements de la cité universitaire (enseignement, recherche, activités économiques, commerce...) ont un impact sur le réseau routier. Il a analysé les déplacements automobiles, le réseau piéton, le stationnement vélo, les lieux et heures de congestion...

Alors que le bureau prévoit une augmentation de 2000 voitures d'ici 2030, il y a lieu de faire émerger des solutions durables pour la commune: meilleure exploitation des réseaux existants, création de nouvelles infrastructures et de nouveaux services, meilleure information sur les moyens de déplacement, développement des nouvelles formes de mobilité (autopartage, covoiturage)... Des réflexions pour une meilleure réglementation du stationnement et une mutualisation renforcée des emplacements de parking doivent être menées, les déplacements à pied et à vélo valorisés.

La conseillère Monique Misenga souhaite que pareille étude soit réalisée pour Ottignies; la conseillère Bénédicte Kaisin se demande si les données GPS de TomTom, qui ont permis cette analyse très fine, couvrent les autres parties de la commune; la conseillère Marie-Pierre Lewalle remarque qu'il manque des passages pour piétons au boulevard de Lauzelle, maintenant qu'on y autorise le parking de part et d'autre; la conseillère Nelly Roobrouck constate que depuis qu'ils ont été réduits à une bande de circulation, les boulevards ne faudrait-il pas créer un axe supplémentaire?

A la première, l'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes répond qu'elle a sans doute été distraite, car pour Ottignies, les perspectives en matière de mobilité sont connues et ont été longuement présentées au Conseil d'avril. «*C'est par mesure d'économie que la Ville a limité l'actualisation du PCM au territoire de Louvain-la-Neuve, qui nécessitait une analyse approfondie au regard des grands projets d'aménagement à venir.*» A la seconde, il répond par l'affirmative,

mais ces données - si elles ont été acquises pour l'ensemble de la commune - sont brutes: la Ville n'a pas mandaté de bureau d'étude pour les analyser toutes. A la troisième, il annonce que le marquage est prévu mais qu'il ne s'agit pas seulement de peindre le sol: il faut aussi ouvrir la berme centrale, et avant tout, obtenir l'accord du Service Public de Wallonie (SPW) pour couper le flot de voitures. A la dernière, il détaille comment les aménagements pour réduire les boulevards à une bande, légers, peuvent être démontés à tout moment.

Compte et modification budgétaire

Egalement échevin du Budget, David da Câmara Gomes présente le compte 2016, son résultat positif à l'exercice propre (1.283.000€) et le boni global de 1.301.000€. «*Enfin, nous avons à nouveau des résultats positifs. C'est un soulagement.*»

L'échevin évoque l'imprévisibilité des recettes principales. «*Le Fédéral nous a annoncé que nous toucherions près d'1 million de plus qu'attendu, pour l'impôt des personnes physiques. Nous l'avons appris juste après la clôture de la dernière modification budgétaire de 2016, nous n'avons dès lors pas pu l'inscrire. Par contre, nous avons perdu 817.000€ par rapport à la prévision, pour le précompte immobilier. Le Fonds des communes, lui, continue de s'effondrer lentement.*» Les dépenses de personnel et de fonctionnement sont stables.

Il se réjouit du très bon taux de réalisation à l'ordinaire (98%), preuve que les services de la Ville évaluent correctement les besoins.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland enchaîne avec la première ➤

modification budgétaire pour l'exercice 2017. Il s'agit surtout d'intégrer le compte 2016 au budget, ainsi qu'une indexation des salaires qui n'était pas prévue (186.000€). Le solde à l'exercice propre passe de 76.000 à 90.000€. Quelque 450.000€ sont ajoutés à l'extraordinaire, pour des acquisitions de biens.

Le conseiller Bernard Liétar se réjouit de ce compte en boni mais constate que l'équilibre demeure délicat. *«On sait d'avance que certaines taxes ne seront pas enrôlées au 31 décembre: pourquoi ne pas en tenir compte, lors de la réalisation du budget?»* Il regrette que le taux de réalisation à l'extraordinaire ne soit pas aussi bon qu'à l'ordinaire. *«En matière de mobilité, d'enseignement et de logement, il est moindre. Se pose alors la question de la sincérité budgétaire. Il y a moyen d'être plus précis dans nos prévisions. Ainsi, pourquoi inscrire le désenfumage (12 millions d'euros) quand on sait qu'on ne va pas le réaliser?»*

Le conseiller Philippe Delvaux évoque l'avant-projet de loi qui vise à mettre en place un système d'avances communales. *«Peut-être s'agit-il d'un effet de la motion que nous avons votée il y a quelques mois?»*

Le conseiller Cédric Jacquet remercie Philippe Delvaux de faire la publicité du gouvernement auquel son parti participe, avant de regretter la croissance de nos dépenses. *«Le résultat global a diminué de 2 millions d'euros alors que les impôts ont augmenté de plus de 2 millions d'euros depuis 2014. On a réduit certaines dépenses, mais ce n'est pas encore assez.»*

L'échevin David da Câmara Gomes justifie le taux de réalisation moindre à l'extraordinaire, qui n'est pas le signe d'une mauvaise gestion. En matière de voiries par exemple, le chemin est long avant d'obtenir un permis. Par ailleurs, on prévoit toujours des montants pour de la maintenance et de la

réfection, pour pouvoir intervenir en cas d'incident.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland signale au conseiller Cédric Jacquet que son gouvernement a apporté une réponse au problème exceptionnel qu'il a créé. Il remarque que les taux de réalisation à l'extraordinaire sont meilleurs depuis que la Ville s'est dotée d'un Programme Stratégique Transversal (PST). Il se félicite de la décroissance du poids de la dette, la fragilité historique de nos budgets: pour la première fois depuis des décennies, notre situation est sous la moyenne wallonne.

Le compte est approuvé à l'unanimité. La minorité s'abstient sur la 1^{ère} modification budgétaire.

Assemblées des intercommunales

L'ordre du jour comporte six points relatifs aux assemblées générales des intercommunales. Les conseillers votent habituellement le mandat général, accordant par là toute leur confiance à ceux qui les représentent.

Cette fois, le débat se prolonge, car les mandataires ont été alertés qu'il y aurait des problèmes de transparence chez ORES Assets et peut-être SEDIFIN (actionnaire d'ORES).

Jean-Luc Roland, Michel Beaussart, Cédric Jacquet, Hadelin de Beer de Laer et Jacques Otlet présentent l'action des intercommunales dans lesquelles ils siègent. Jean-Luc Roland (IBW) et Cédric Jacquet (IECBW) expliquent le projet de fusion entre leurs deux intercommunales, d'ici la fin de l'année, pour faire des économies d'échelle. Hadelin de Beer de Laer (IECBW et SEDIFIN) ne comprend pas cet intérêt soudain pour les intercommunales alors que les conseillers s'en sont désintéressés jusqu'ici. Michel Beaussart (Académie de musique, danse et arts de la parole) remarque que la nouvelle équipe de direction a trouvé ses marques, à l'académie, et insiste: les administrateurs

n'y perçoivent pas de jeton de présence. Jacques Otlet (ISBW) détaille comment 88% du chiffre d'affaires de l'ISBW sert à payer les salaires des 210 contractuels de l'intercommunale.

Le Premier échevin Cedric du Monceau considère qu'il faut réduire le nombre d'administrateurs au sein des intercommunales (le bourgmestre Jean-Luc Roland partage son avis); que celles-ci ne sont pas là pour verser des dividendes aux communes mais pour être au service du public. *«Le raccordement au réseau d'électricité est hors de prix»*, critique-t-il, avant de rappeler la proposition de son parti de fusionner les trois intercommunales, IBW, IECBW et ISBW.

Le président Hadelin de Beer de Laer suggère de voter séparément les points obligatoires (approbation des comptes, décharge aux administrateurs, décharge aux réviseurs) et le mandat général pour les points non obligatoires.

Les conseillers de la majorité demandent une suspension de séance, car ils ne comprennent pas ce sur quoi ils doivent voter. Deux conseillers de la minorité se joignent à eux, pour profiter des explications à huis-clos (du jamais vu!).

Après quoi, ils votent séparément les points obligatoires et le mandat général, avec des résultats divers.

Food Truck et travaux

En fin de séance, l'échevin des Fêtes Benoît Jacob rassure la conseillère Nancy Schroeders: si le Wallonie Food Truck Festival se tiendra à Louvain-la-Neuve cette année (en raison du nombre important de camions), ce ne sera pas toujours le cas. Le festival reviendra à Ottignies l'an prochain, ou à Céroux, pourquoi pas?! Par contre, c'est bien à Ottignies que le marché provençal reviendra, en septembre.

En fin de séance, le conseiller Julien Tigel Pourtois interpelle l'échevin de



Nouvelles de la ville

la Mobilité sur les travaux en cours au pont de l'Europe, à Limelette. Il ne comprend pas la décision de réaliser des marquages au sol dans l'avenue du roi Albert, et des travaux au rond-point des urgences, alors que le centre d'Ottignies est déjà complètement bouché aux heures de pointe.

David da Câmara Gomes fait le point sur les travaux en cours.

A la porte de l'Europe: pour voir

diminuer les encombrements, la Ville a exigé de l'entrepreneur qu'il travaille en conservant la circulation dans les deux sens, pendant une partie du chantier. Le SPW a annoncé que le surcoût que ceci représente serait à charge de la Ville.

A la rue des Deux Ponts: le service Travaux promet qu'on tiendra les délais. Il est inutile que l'entreprise en charge de la rénovation de la voirie mette plus d'hommes sur le

chantier tant qu'Ores et Voo n'ont pas terminé la mise en souterrain des câbles. La rue sera rouverte définitivement en septembre, et provisoirement durant les congés du bâtiment (en juillet).

Le marquage à l'avenue du Roi Albert: il s'agit d'une erreur du marqueur. Ce marquage ne devait pas être fait, puisque l'avenue doit être rénovée au mois d'août! ■

Le compte rendu de la séance du 20 juin.

On dirait que les barbecues se prolongent: il fait chaud, et pas un chat dans le public (NDLR: l'occasion de vous rappeler que les séances du Conseil sont ouvertes à tous, gratuitement. Prochain rendez-vous: le 12 septembre, à 20h15, à l'hôtel de ville d'Ottignies).

Le bourgmestre Jean-Luc Roland communique les premiers résultats de la nouvelle enquête locale de sécurité (lire notre article consacré à ce sujet). Le conseiller Cédric Jacquet l'interpelle au sujet des caméras de surveillance: «*où en êtes-vous dans votre réflexion?*». Le bourgmestre répond que l'enquête montre que le sentiment d'insécurité a diminué depuis 2011. Dès lors, sont-elles l'outil le mieux adapté?

Alors qu'il est question de la politique de sécurité dans la transmission des informations communales, le conseiller Philippe Delvaux remarque combien nous sommes imprudents lorsque nous communiquons nos coordonnées à tout va, sur Internet. Il faudrait sensibiliser les habitants - au travers du Bulletin communal, entre autres - pour qu'ils soient conscients du danger que cela peut représenter d'être «répertorié» dans une multitude de fichiers.

Désignation du directeur général

Il est question d'arrêter la procédure qui permettra de désigner le directeur général et son adjoint(e). L'équipe qui fait fonction donnant entière satisfaction, le bourgmestre propose de procéder par promotion (en faisant appel uniquement à des candidats de notre administration).

La minorité recommande le recrutement, pour une question d'éthique, de transparence et d'ouverture. Dans le climat actuel des affaires, il faut pouvoir mettre tous les candidats potentiels en concurrence, pour éviter toute suspicion. «*La fonction de directeur adjoint n'est pas reprise au cadre, il est donc prématuré de procéder à cette désignation*», remarque la conseillère Bénédicte Kaisin. «*C'est seulement après avoir recruté le directeur général qu'on pourra déterminer le profil idéal de l'adjoint.*»

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer estime que la confiance et la gestion des ressources humaines sont des notions aussi importantes que la transparence et l'ouverture. Le conseiller Jacques Otlet répond que le recrutement n'exclut pas que le personnel déjà en fonction puisse poser sa candidature. Le conseiller Patrick Piret-Gérard évoque le risque qu'il soit un

jour reproché au Conseil de ne pas avoir donné à la Ville des fonctionnaires qui ont fait preuve de leurs compétences. «*A titre personnel, ça me dérange. Il y a des précédents pour lesquels nous n'avons pas pris ce risque.*»

La conseillère Fatou Coulibaly signale que ce débat a eu lieu - longuement - dans les réunions préparatoires au Conseil. «*La promotion a été proposée car les personnes que cela concerne ont fait leurs preuves. On se félicite de la cohésion au sein de l'équipe qu'il n'a pas été facile de mettre en place.*» Le conseiller Bernard Gastmans dit combien il a été agréablement surpris des commentaires élogieux, répétés, au sujet de notre administration, quand il a visité le salon des mandataires. «*C'est donc que les cadres qui entourent cette administration sont compétents.*»

Le bourgmestre Jean-Luc Roland ajoute que si la fonction de directeur adjoint n'est pas reprise au cadre, le profil est fixé par le décret wallon relatif aux grades légaux.

Majorité et minorité campent sur leurs positions, à l'exception de la conseillère Nancy Schroeders, qui vote «pour» avec les 18 représentants de la majorité. 7 conseillers de la minorité votent

contre et 2 s'abstiennent, pour la promotion du directeur général; 8 votent contre et 1 s'abstient, pour celle de son adjoint(e).

27 logements rue de Spangen

En l'absence de l'échevin de l'Urbanisme, c'est le bourgmestre qui présente l'ouverture de voiries, dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme pour la construction de 27 logements à la rue de Spangen (Mousty).

«Une pétition a été signée par une trentaine de personnes. Elles considèrent que ce projet préserve un des plus beaux domaines du territoire communal mais s'inquiètent au sujet des parkings. Elles estiment que deux emplacements par logement, ce serait un peu juste. C'est conforme aux prescriptions, néanmoins, l'échevin souhaite en demander 5-6 de plus», détaille Jean-Luc Roland.

La conseillère Bénédicte Kaisin parle d'un très beau projet, qui respecte le style architectural du site. Mais il prévoit un dépassement de densité (de 5 logements), par rapport à ce qu'autorise le Schéma de Structure encore en vigueur. *«Cela concerne trois logements dans la maison du bailli et deux appartements sociaux. Il faudra que ceci soit respecté, sans quoi le dépassement de densité ne se justifie pas.»* La conseillère souhaite savoir si la Ville a déjà sollicité l'avis de la Commission des Monuments et Sites. Elle demande à pouvoir disposer rapidement d'une étude de mobilité et regrette qu'il n'y ait plus de bus - depuis 17 ans - dans cette partie de la commune.

Le conseiller Patrick Piret-Gérard s'abstient, vu le nombre de logements. *«Quand on connaît les difficultés rencontrées par le propriétaire précédent pour réaliser ses aménagements, qui n'étaient rien à côté de ceci...»*

Ecole de Blocry, crèche parentale

L'échevine en charge des Bâtiments Annie Galban annonce la rénovation des sanitaires à l'école primaire de Blocry. Le conseiller Dominique Bidoul lui suggère d'étudier la possibilité de connecter le réseau des chasses à l'eau de pluie.

Suite à l'interpellation de Jacques Otlet en avril - il s'inquiétait qu'un subside soit octroyé à la crèche parentale de Louvain-la-Neuve alors que les comptes de celle-ci indiquaient un bénéfice - l'échevine de la Petite Enfance Julie Chantry confirme qu'il y a effectivement un boni de 12.000€ (un montant moins élevé que celui annoncé par le conseiller). Renseignements pris, il résulte d'une question d'écritures (un prêt repris dans les recettes), une puéricultrice temporairement remplacée par une autre au salaire moins élevé... La crèche a l'intention d'investir le surplus réel (6000€) dans la mise en conformité incendie. *«Il n'y a aucun doute sur le fait que la crèche fait un très bon usage de l'argent qu'on lui verse, dont elle a réellement besoin.»*

24 Heures vélo, entretien des espaces publics

Une petite dizaine d'habitants viennent assister à la fin du Conseil. On reconnaît les membres de la plateforme citoyenne qui a mené campagne contre le projet d'extension de L'esplanade. C'est que la minorité a ajouté un point à l'ordre du jour, pour connaître les suites de la consultation populaire organisée le 11 juin.

Avant cela, le conseiller Cédric Jacquet interroge le bourgmestre au sujet de l'organisation de l'édition 2017 des 24 Heures vélo.

«Elle suit son cours, dans le cadre du niveau 3 de sécurité déterminé par l'OCAM», explique Jean-Luc Roland. *«Le site où auront lieu les concerts sera protégé par des barrières Heras, avec des contrôles d'accès. Ce qui ne sera*

pas simple à mettre en oeuvre, vu la configuration des lieux. Au niveau de la menace terroriste, où en sera-t-on en octobre 2017? Nul ne peut le dire.» (NDLR: à ce moment de la soirée, une tentative d'attentat vient d'avoir lieu, à la gare centrale de Bruxelles).

Le conseiller Dominique Bidoul présente une série de photos, pour dénoncer le manque d'entretien de nos voiries et espaces verts: bornes renversées et effondrements de dalles au parking du Cœur de Ville, mauvaises herbes le long de la rue de l'Invasion, du bd de Lauzelle, de la rue de Rodeuhaie et de l'avenue de la Paix, rond-point du Buston envahi de chardons, orties et autres plantes indésirables... Il n'ignore pas la législation zéro phyto mais s'interroge sur la qualité de nos solutions alternatives. Responsable au service Travaux de la commune de Mont-Saint-Guibert, il a participé à plusieurs formations sur le désherbage et n'y a jamais vu ni ouvriers ni mandataires de notre ville. *«Votre éco-conseillère a dressé des PV pour des chardons dans des propriétés privées, elle devrait verbaliser aussi la Ville!»*

L'échevin en charge des Voiries David da Câmara Gomes explique comment les bollards du parking du Cœur de Ville sont systématiquement renversés. Il faudrait un dispositif plus solide, mais la Ville répond aux impositions de la Région, qui préfère que le mobilier urbain se couche plutôt que de voir la tôle se froisser. Il signale que c'est le SPW qui a la responsabilité du bd de Lauzelle et l'UCL, celle de la rue de Rodeuhaie.

L'échevine en charge des Espaces Verts Julie Chantry informe la minorité que les demandes d'ajouts de points formulés de façon vague - ce fut le cas pour la demande du conseiller Bidoul - ne seront plus acceptées. *«Il faut que les services puissent savoir ce dont il s'agit, pour apporter une réponse la plus complète possible.»* Elle détaille la politique «zéro phyto» de la Ville,



Nouvelles de la ville

la nécessité de changer de regard vis-à-vis de la «mauvaise» herbe, l'implication des citoyens (saluée par la Province et la Région), le matériel utilisé (rabots de piste, balayeuses...), le changement de certains revêtements... Elle illustre son propos de photos prises par l'éco-conseillère lors de sa dernière tournée «poubelles». «Avez-vous vraiment l'impression que notre ville est sale?», interroge-t-elle.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland n'accepte pas que le conseiller critique le personnel communal: «Votre affirmation est totalement fautive. Cela fait des années que la Ville octroie des budgets importants pour la formation du personnel, y compris le personnel ouvrier. Non seulement ils se forment, mais c'est aussi eux qui forment les autres: d'autres communes viennent profiter de notre expérience, notamment pour l'entretien des cimetières.»

Revenant sur le manque d'entretien du rond-point du Buston, adopté par un riverain, la conseillère Bénédicte Kaisin considère qu'il est inutile de demander aux habitants d'adopter des espaces verts si les termes de la convention ne sont pas respectés.

L'échevine Julie Chantry répond que l'initiative «J'adopte un espace vert» ne prévoit pas de règles précises, pour laisser une belle marge de créativité aux adoptants. Ces derniers sont contactés chaque année, pour s'assurer qu'ils

souhaitent maintenir l'adoption. Si les services observent que les espaces adoptés ne sont pas entretenus, il peut être mis fin à la convention.

Consultation populaire

La minorité veut connaître la suite qui sera donnée à la consultation populaire du 11 juin. Le Collège a-t-il eu des contacts avec le promoteur? Comment va-t-il procéder pour que les 80% de votes en défaveur de l'extension de L'esplanade soient pris en considération, alors que c'est la Région qui doit délivrer le permis d'urbanisme? Le conseiller Julien Tigel Pourtois propose que le Schéma de Structure soit mis à l'ordre du jour du prochain Conseil, pour l'adapter aux desiderata exprimés lors de la consultation populaire.

L'échevin de la Participation Michel Beaussart résume les différentes étapes du processus, admet que certaines questions n'étaient pas idéalement rédigées, regrette les retards dans la distribution des convocations, remercie les personnes qui ont pensé à distribuer de l'eau dans les files d'attente. «Je m'en serais voulu éternellement si quelqu'un avait fait un malaise», dit-il. C'est que le succès de certains bureaux n'a pas été correctement évalué. On ne s'attendait pas à ce qu'il y ait autant de votants à Ottignies, Limelette et Céroux-Mousty. Mais dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Le personnel

communal a animé les bureaux avec une gentillesse et une bonhomie qui a séduit les habitants. «Une sorte de team building pour les équipes!» Le dépouillement a été rapide, grâce au logiciel conçu par notre service Informatique. «Je pense que nous devrions aussi interroger les utilisateurs de la gare de Louvain-la-Neuve, pour savoir s'ils souhaitent que les quais soient recouverts ou non.»

Le bourgmestre Jean-Luc Roland annonce que le Collège a remis les résultats détaillés de la consultation au promoteur, avec ses commentaires. «Klépierre va réfléchir pendant l'été et revenir en septembre, avec un projet éventuellement modifié. Nous n'avons pas à intervenir dans leur réflexion, c'est leur champ de responsabilité. Ils ont tous les éléments en main, y compris une étude d'incidences quasiment terminée.»

Le conseiller Cédric Jacquet s'étonne de ce discours «attentiste», alors que le parti Ecolo a communiqué, dans la presse, que l'extension de L'esplanade ne se ferait pas.

Le bourgmestre répond qu'il a toujours été clair dans ce dossier. «Notre non, c'est sur un avis. Ils en font des choux et des raves, c'est leur responsabilité. Cela dit, j'ai l'impression qu'ils ont entendu le message.» ■

Dialoguez avec le Collège

La 4^e rencontre concernera les quartiers de Lauzelle et de Blocry, le 25 octobre.

Comme annoncé dans le Bulletin de février, des rencontres entre les habitants des différents quartiers de notre ville et le Collège communal sont organisées, cette année.

La 4^e rencontre concernera les quartiers de Lauzelle et Blocry. Elle aura lieu le mercredi 25 octobre, à 20h, à Louvain-la-Neuve.

Tous les habitants de cette zone sont les bienvenus. Ils sont invités à faire connaître, avant le 11 septembre, le(s) sujet(s) qu'ils désireraient voir abordé(s) lors de cette rencontre, soit par courriel (participation@olln.be) soit par courrier (Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, service Activités et Citoyens, Espace du Cœur de Ville 2 à 1340 Ottignies). Une invitation toutes-boîtes sera envoyée en octobre et reprendra les sujets choisis.

Pour rappel, la 3^e rencontre concernera le centre d'Ottignies, La Croix, le Stimont et le Bauloy. Elle aura lieu le mercredi 13 septembre, à 20h, à l'hôtel de ville d'Ottignies. Une invitation toutes-boîtes sera envoyée fin août aux habitants concernés.

Rarement en insécurité

La nouvelle enquête locale de sécurité démontre que nos habitants se sentent en sécurité, dans notre ville. Les dépôts clandestins d'immondices, la vitesse non adaptée, les nuisances sonores nocturnes et le parking sauvage sont les préoccupations principales.

Pour actualiser ses données de 2011, notre zone de police vient de réaliser une nouvelle enquête locale de sécurité. Elle a bénéficié de l'aide de deux étudiants en criminologie de l'UCL, en stage pour 300 heures à la zone, qui ont notamment aidé à la mise en ligne du questionnaire, aux différents tests qui l'ont précédé, à la communication dans les quartiers...

«Ce type d'enquête se faisait auparavant par la police fédérale, par téléphone. Mais l'initiative a été abandonnée en 2009, pour raisons budgétaires», explique le bourgmestre Jean-Luc Roland. « Nous avons décidé de l'organiser nous-mêmes, pour la première fois en 2011. Nous n'avons pas connaissance d'une autre zone du pays qui le fasse, si ce n'est une tentative à Vresse-sur-Semois, abandonnée parce que l'échantillon des répondants n'était pas suffisamment représentatif. »

Dans notre ville, on peut parler d'un succès: 1906 habitants domiciliés ont répondu à l'enquête, entre novembre et mars derniers (pour 509 en 2011), et 3247 étudiants de l'UCL et des hautes écoles, membres du personnel de l'université... (pour 1967 étudiants uniquement de l'UCL en 2011).

«Nous sommes heureux de la collaboration avec l'UCL, qui a envoyé un email à tous ses étudiants pour les inviter à répondre à l'enquête. Les hautes écoles l'ont fait aussi, certaines via Facebook»,

précise Véronique Davaux, analyste stratégique au sein de notre zone de police. « Nous avons travaillé en partenariat avec l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve, le centre commercial de L'esplanade, le service Prévention de la Ville... pour obtenir un maximum de réponses. »

Dépôts clandestins

L'enquête a pour but de mieux connaître le sentiment d'insécurité ressenti par la population et l'appréciation de celle-ci à l'égard du travail de la police. Ceci afin d'aider à la préparation des plans zonaux de sécurité: être en phase avec le terrain.

Si le dépouillement est loin d'être terminé - les réponses aux questions ouvertes doivent être analysées quartier par quartier - on peut déjà tirer certains enseignements de la nouvelle étude. Ainsi, la sécurité routière (vitesse, parking sauvage...) fait toujours partie des préoccupations principales des citoyens. Mais ce sont les dépôts clandestins d'immondices qui arrivent en tête (ceci alors que les répondants domiciliés considèrent que leurs quartiers sont «plutôt soignés»), suivis de près par les nuisances sonores nocturnes.

« Les nuisances sonores sont une des priorités du Plan Zonal de Sécurité. Ces derniers mois, la police a mené quelques opérations spécifiques en soirée. Et constaté que le problème était plus étendu que le nombre de plaintes qui lui parviennent: pour un appel reçu,

neuf autres faits de nuisances sonores», regrette le bourgmestre.

Les répondants pointent aussi les cambriolages. Avec 277 faits en 2016, Ottignies-Louvain-la-Neuve est dans la moyenne du Brabant wallon (2296 faits).

« Un tiers des faits se produisent en milieu étudiant. D'où l'importance de poursuivre les campagnes de sensibilisation, les visites à domicile du conseiller en technoprévention... »

Un volet important concerne les vols de vélos. Les répondants demandent à pouvoir disposer de plus d'abris sécurisés.

L'analyste stratégique constate cependant que 76% des habitants domiciliés dans notre ville n'y éprouvent rarement - voire jamais - de sentiment d'insécurité. La tendance est à l'amélioration (légère), depuis 2011 (74%).

Ils sont 59% à estimer que le contact avec les services de police est (très) facile; 31% n'ont pas d'avis sur la question, sans doute parce qu'ils n'ont pas dû avoir recours à elle.

Améliorer encore

Jean-Luc Roland qualifie l'enquête d'outil très stimulant, qui va permettre d'améliorer le travail de notre police, mais pas seulement. La question des dépôts clandestins, les graffitis, les itinéraires à sécuriser... concernent aussi d'autres services de la Ville. ■

Un bon cadenas

Sur les six premiers mois de cette année, 90 vols de vélos ont été déclarés à la police: presque autant que le chiffre pour l'ensemble de l'année 2016 (99 vols).

Quelques endroits semblent concentrer les vols: le centre de Louvain-la-Neuve (les environs de la gare, les rues des Wallons et des Condruziens), le quartier de l'Hocaille (centre sportif de Blocry) et celui des Bruyères. A Ottignies: la gare et le Cœur de Ville. N'y abandonnez pas votre bicyclette sans un bon cadenas. Photographiez votre vélo et faites graver votre numéro de registre national sur son cadre (le Point Vélo de la gare d'Ottignies réalise ce service gratuitement, sur rendez-vous: www.provelo.org).



« Eindelijk, enfin ! »

Leuven et Ottignies-Louvain-la-Neuve ont dit publiquement leur volonté de se rapprocher, en officialisant leur jumelage, le 31 mai à Leuven.



Les bourgmestres Jean-Luc Roland et Louis Tobback ont signé l'acte officialisant le jumelage entre Leuven et Ottignies-Louvain-la-Neuve.

C'est dans le cadre somptueux de la salle gothique de l'hôtel de ville de Leuven que les bourgmestres Louis Tobback et Jean-Luc Roland ont signé l'acte officialisant le jumelage entre Leuven et Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 31 mai.

Ils étaient entourés de plusieurs échevins, de Leuven et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, ainsi que de représentants des universités KUL et UCL, et du président de l'Association des Habitants (AH) de Louvain-la-Neuve.

« Eindelijk, enfin ! », s'est exclamé Louis Tobback, qui avait déjà évoqué l'idée d'un jumelage en 2001, lors de la fête patronale de la KUL. « Aujourd'hui, dans les villes modernes, dans les universités modernes, il n'y a plus moyen de

se développer, si ce n'est en étroite collaboration. » Evoquant brièvement le « Walen buiten »: « Laissons l'Histoire pour ce qu'elle est, je suis heureux de pouvoir rétablir le Brabant dans sa gloire ancienne. »

Le bourgmestre de Leuven a expliqué comment le scellement du jumelage s'inscrivait dans le cadre des manifestations organisées par la KUL et l'UCL pour commémorer le 50^e anniversaire de la mort du professeur Georges Lemaître, fondateur de la théorie du Big Bang.

« Lemaître était un Wallon de souche, un Carolorégien. Mais il y a de fortes raisons de croire que son concept est né en face de notre théâtre, au restaurant Majestic, où il avait l'habitude de venir dîner ! »

Après la souffrance, la sérénité
Jean-Luc Roland a rappelé que

les fiançailles entre les deux villes avaient été célébrées il y a un an, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville d'Ottignies. C'était aussi dans le cadre de manifestations universitaires, alors que l'UCL bouclait son « année Louvain des utopies pour le temps présent » pour commémorer la publication de L'Utopie de Thomas More il y a 500 ans.

« Contrairement à ce qui s'était passé au début des années 2000, ces fiançailles n'ont suscité aucune réaction négative parmi la population. Bien plus: de nombreux habitants se sont manifestés pour participer à la construction des liens entre nos deux villes. A la souffrance vécue il y a 50 ans a succédé une sérénité qui n'est pas seulement liée au temps qui passe, mais aussi à la réussite de ce pari fou qui fut de concevoir en quelques années une ville nouvelle, devenue un modèle de la ville de demain. »

Le bourgmestre Jean-Luc Roland s'est réjoui de la volonté des deux villes de nouer des liens d'amitié, convaincues du fait que le rapprochement entre les cultures est source d'enrichissements mutuels.

Deux statues

La cérémonie s'est poursuivie par le dévoilement d'une statue de Georges Lemaître au Collège des Prémontrés. En écho à l'inauguration d'une autre statue à l'effigie du professeur, la veille, sur la place des Sciences de Louvain-la-Neuve. ■

Chronique d'un étudiant à Louvain

Jean-Pierre Vander Straeten a publié, en août 2016, « Chronique d'un étudiant à Louvain au temps du Walen buiten », aux éditions Academia/L'Harmattan (collection « Encres de vie »). Il raconte ses quatre années passées à Louvain-Leuven. Il évoque l'éveil à la conscience politique, le « Walen buiten », Mai 68, la guerre du Vietnam. En filigrane, se dessine son désir de rencontres insolites en littérature, musique, cinéma, Blaise Cendrars, Pierre Boulez, Stanley Kubrick... La découverte de Louvain-la-Neuve, près de cinquante ans plus tard, boucle le parcours. 16€. En librairie et à l'Office du Tourisme-Inforville (galerie des Halles, à Louvain-la-Neuve).

En visite à Veszprém

Notre jumelle en Hongrie ambitionne de devenir Capitale européenne de la Culture en 2023. Son maire nous l'a expliqué de vive voix, à la mi-juillet. Toute la région du Balaton devrait rassembler ses atouts, pour convaincre le jury. Opération séduction, afin que les villes jumelles soutiennent cette candidature. En participant à certains projets, pourquoi pas ?!

Notre jumelle Veszprém a souhaité nous inviter cet été, pour nous faire découvrir l'excellence de ses Rozé Rizling Jazz Festival et VeszprémFest. Le bourgmestre et l'échevine des Jumelages empêchés, c'est l'échevin des Fêtes et du Tourisme Benoît Jacob qui s'est rendu en Hongrie, du 12 au 14 juillet. Accompagné de l'attachée de presse de la Ville Marie-Claire Dufrene, chargée du compte rendu de la visite, et d'Irène Heuse, d'origine hongroise, épouse de feu l'échevin de la Culture Jean-Marie Heuse, citoyen d'honneur de Veszprém, qui avait été à l'initiative de la Semaine hongroise organisée dans notre ville en 2003.



Une eau de vie pour célébrer l'amitié. Le maire de Veszprém Gyula Porga est entouré de notre échevin Benoît Jacob et du député-maire de Nitra Ján Vancó.

Le séjour s'est déroulé en présence d'une délégation de la Ville de Nitra, en Slovaquie, avec laquelle Veszprém est également jumelée.

« Les Rozé Rizling Jazz Festival et VeszprémFest se déroulent au même moment, chaque année. Le premier, gratuit, propose d'écouter les prestations de plusieurs groupes de jazz en dégustant des vins de la région. Le second, payant, voit se produire des vedettes internationales de la chanson. Ainsi, qu'ils aient les moyens ou non, tous les amateurs de musique ont l'occasion de participer à la fête », explique le maire de Veszprém Gyula Porga.

Chalets en bois, lampions, transats et autres « food trucks », Veszprém n'a rien à envier à notre plage urbaine : l'ambiance était parfaite ! Et il paraît qu'elle allait être plus folle encore, la semaine suivante, pour le Festival des musiques de rue.

L'union fait la force

Notre jumelle ne compte pas moins

de 10 jumelages et de nombreux partenariats. Pour les dynamiser, elle s'est attaché les services d'une enfant du pays, Rita Wahab, qui maîtrise plusieurs langues et a déjà visité Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Quelle surprise de découvrir que l'une des interprètes qui nous accompagnait pour assurer la traduction en français, Petra Aporfi, a passé une semaine dans notre ville lors d'un échange avec le lycée Martin V. Hébergée dans une famille que l'échevin connaît bien !

Le programme était chargé : visite de Veszprém, la « ville des reines » (le quartier du château, le palais épiscopal, la chapelle Gisèle...) et rencontre de son archevêque Gyula Márfi ; balade dans la région du lac Balaton, dégustation de produits régionaux, démonstration de poterie... « *Nous voulons vous donner l'envie de revenir* », ont confié nos hôtes !

Le maire Gyula Porga nous a fait part de son souhait de voir sa ville

être reconnue Capitale européenne de la Culture en 2023. Le dossier doit être déposé avant la fin de cette année. Pour mettre toutes les chances de son côté, il mobilise l'ensemble de la région, qui a beaucoup à offrir. Et si les villes jumelles pouvaient le soutenir aussi, ce serait un plus. L'union fait la force, ce n'est pas nous qu'il faut convaincre !

« Nous pourrions accorder des bourses à des étudiants, pour des échanges de bonnes pratiques entre nos pays. En matière de culture, mais aussi, de patrimoine, environnement, affaires sociales... »

Benoît Jacob a promis de relayer le projet du maire de Veszprém au Collège d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il a évoqué le fait que notre Ville avait obtenu le label « Eden » pour son accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Cette distinction européenne pourrait peut-être faire l'objet d'un échange... ■



Cérémonie des jubilaires

La photo de famille!

Quelque 21 couples qui fêtaient leur anniversaire de mariage (65, 60 et 50 ans) dans la première moitié de cette année étaient reçus par les autorités communales, le 24 juin, à l'hôtel de ville d'Ottignies.

Après la présentation de leurs parcours de vie respectifs – par le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevine de l'Etat Civil Annie Galban, laquelle leur a aussi chanté la chanson La vie en rose d'Edith Piaf – ils ont posé pour la traditionnelle photo de famille, sur les marches de l'hôtel de ville.



La fête s'est poursuivie par un dîner de gala au Coup d'Coeur.

Félicitations!

Les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage dans la seconde moitié de l'année seront fêtés le 21 octobre. ■

Un couple de héros

Joseph Stouffs et Juliette Raucent, «Justes parmi les Nations», ont été mis à l'honneur, le 16 mai, au cimetière de Céroux. Une plaque commémorative a été dévoilée par Willy Estersohn, celui que «parrain» et «marraine» ont recueilli alors qu'il n'avait que 2 ans et demi.

Qui a découvert les camps de concentration? Comment les a-t-on libérés? Y a-t-il des Justes allemands? Comme les Justes ont-ils fait pour cacher des enfants juifs?

Les élèves en 5^e et 6^e primaire à l'école communale de Blocry ont participé activement à la commémoration de la libération des camps, le 16 mai au cimetière de Céroux. Avec leurs institutrices Anne Rigaux et Christine Matthys, ils avaient préparé une quinzaine de questions, qu'ils ont posées à Christian Laporte.

La cérémonie s'est déroulée devant la tombe de Joseph Stouffs et Juliette Raucent, grands-parents par alliance du journaliste. Celui-ci a rappelé que la région d'Ottignies-Louvain-la-Neuve avait compté de nombreux résistants. Certains étaient actifs dans la



Willy Estersohn et les élèves de l'école communale de Blocry ont dévoilé une plaque du souvenir au pied de la tombe de Joseph Stouffs et Juliette Raucent.

résistance militaire, d'autres dans le renseignement... d'autres encore, dans une forme de résistance plus tranquille, mais néanmoins dangereuse.

«Ces hommes et ces femmes avaient déjà beaucoup de petites

bouches à nourrir: il y avait onze enfants chez Joseph Stouffs et Juliette Raucent, quand Willy est arrivé, en 1942. Mais ils n'ont pas hésité à accueillir une 12^e petite bouche, jusqu'à la fin de la guerre», a constaté Christian Laporte.



Willy Estersohn, la 12^e petite bouche, assistait à la commémoration. Très ému, il a expliqué comment il avait entamé des démarches en 1993, pour que ses «parrain» et «marraine» soient reconnus «Justes parmi les Nations» (ils l'ont été en 1996). Il a repris contact avec la famille à ce moment-là, car il fallait fournir des preuves de l'action des héros.

Nos héros locaux

A ce jour, 1731 Belges ont été reconnus Justes parmi les Nations. Notre Ville a fait le choix de mettre ses héros locaux à l'honneur, à l'occasion de ses cérémonies patriotiques.

L'échevine en charge des Associations patriotiques Annie

Galban a cité les noms des Justes dont le souvenir est déjà évoqué sur une stèle commémorative, à l'espace Saint-Remy d'Ottignies: Renée Jacqmotte, Sidonie et Hector Vandeborren, Emilie et Oscar Liboutton, Jeanne Duchet. Ils ont été mis à l'honneur en 2011, 2012 et 2015.

«Dans le contexte actuel d'attentats, de conflits armés un peu partout dans le monde, le devoir de mémoire est essentiel. Par le biais de cérémonies patriotiques comme celle d'aujourd'hui, nous rendons hommage à ceux qui se sont battus et qui ont souffert, bien souvent au prix de leur vie, pour que nous puissions vivre en paix», a déclaré l'échevine.

Les élèves de l'école de Blocry ont voulu savoir si les maisons des Justes de notre ville existaient toujours et si elles allaient être conservées.

Christian Laporte a répondu qu'il n'était pas prévu de classer ces maisons, si elles existent encore. Mais il a suggéré aux autorités de créer peut-être un petit musée de la résistance locale.

Les participants ont dévoilé et fleuri une plaque du souvenir au pied de la tombe de Joseph Stouffs et Juliette Raucant. Après quoi, ils se sont rendus à l'Espace Saint-Remy d'Ottignies, pour y fleurir les différents monuments (dont la stèle pour les Justes). ■

Devoir de mémoire, à Limelette

L'après-midi du souvenir, le 16 mai, s'est poursuivie aux monuments de Limelette.

Les élèves en 5^e sciences humaines à l'Athénée Royal Paul Delvaux (ARO, section des Villas) ont assisté à l'hommage rendu aux anciens soldats de l'Escadron Neybergh Brumagne, le 16 mai, au mémorial de l'Armée Secrète. Avec leur professeur d'histoire, Valérie Van Mierenhoucht.

Jean Van Vaerenbergh leur a raconté l'histoire de l'Escadron Bru (son père, Louis, a pris le commandement du groupe Neybergh en 1942, avant que l'escadron passe sous les ordres du lieutenant Jean Brumagne en 1943) et les missions menées par les hommes dont on se souvient chaque année à Limelette: dissimulation de messages dans des clés creuses, distribution de journaux clandestins, sabotages ferroviaires, transport d'armes, protection de l'état-major de l'Armée Secrète, radio-émission...

«La paix revenue, mon père fonda la fraternelle et pu faire ériger, avec l'appui de la commune de Limelette, le monument devant lequel nous nous trouvons. Y figurent les noms des membres de l'escadron morts au combat. Sur l'autre stèle, plus récente,



Les élèves de l'Athénée Royal Paul Delvaux ont participé à la cérémonie du souvenir au mémorial de l'Armée Secrète.

se trouvent les noms de tous les membres de l'escadron.»

Jean Van Vaerenbergh a demandé aux jeunes d'œuvrer pour que demain, nous puissions continuer à vivre dans le merveilleux pays qu'est la Belgique.

«Partout en Europe, nous constatons une montée significative des extrémismes. Notre démocratie est en danger. Notre façon de vivre basée sur la tolérance et l'égalité est en danger. Parlons un peu moins des droits de l'homme, parlons beaucoup plus des devoirs de l'homme: chaque citoyen doit prendre conscience qu'il a sa part de travail à effectuer pour vivre dans une société équitable.»

Laura Verfaillie lui a répondu, au nom de la classe: *«Nous serons de ceux qui entretiendrons la flamme du souvenir. Nous ne fermerons pas les yeux».*

Elle a expliqué comment la 2^e guerre mondiale, le nazisme et la résistance, évoqués dans les cours d'histoire et les récits des (arrière)-grands-parents, avaient pris une consistance bien réelle cette année, suite à la visite de la caserne Dossin à Malines et du Fort de Breendonk. *«Nous sommes fiers d'être ici aujourd'hui, pour nous souvenir des résistants qui, aux heures les plus sombres de notre Histoire, ont posé des actes forts et pour certains, en ont payé de leur vie.»*



Confitures au Moulin

L'opération «Été solidaire» a remporté un grand succès, notamment à la résidence du Moulin. Les seniors y ont cuit de la confiture, le 10 juillet, entourés de 7 jeunes commis!

L'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob, par l'odeur alléché, a poussé la porte de la résidence du Moulin, le 10 juillet. Pour y apprécier combien les seniors étaient heureux, occupés à touiller dans des marmites de confiture, avec 7 jeunes de l'opération Été Solidaire.

« Nous avons nettoyé et coupé les fruits, avant de les peser, de les cuire et de les mettre en pots », explique Claire Hérent, résidente du Moulin. « Il faudra encore retourner les pots, pour faire le vide d'air. »

Rhubarbe-abricots, nectarines-framboises et framboises-groseilles (du jardin !): une vingtaine de pots au total, qui seront vendus lors du marché de Noël de la résidence, les 2 et 3 décembre.

« C'est déjà la 11^e année que nous participons à Été solidaire, avec l'AMO La Chaloupe », explique Bénédicte Gabriel, animatrice à la résidence du Moulin pour le CPAS. « Les jeunes viennent travailler 15 jours à la résidence. Le matin, ils effectuent des travaux manuels - cette année, il s'agit de rénover le couloir du 3^e étage - et l'après-midi, ils participent à diverses activités, avec les seniors. Ils apportent

aussi leur aide en cuisine, par deux, à tour de rôle. »

Ciné-débat sur les relations inter-générationnelles (avec Atoutage), hip hop (avec Article 27), tricot... les jeunes ont même emmené 38 seniors à la mer, le 7 juillet.

« Je ne peux plus marcher comme avant alors ils m'ont poussée, dans ma petite charrette », se souvient Claire Hérent. « C'est une initiative extraordinaire, qui nous permet de rester en contact avec les jeunes. On a parfois une idée stéréotypée: on pense qu'ils ne fichent rien, qu'ils se droguent... mais les nôtres, ce sont vraiment des crèmes! Ils nous chouchoutent! »

« Avec Sergine, on parle tennis »

Même enthousiasme du côté des jeunes. Nathan Bosmans, de Louvain-la-Neuve, regrette qu'Été solidaire ne dure que 15 jours.

« Je reviendrai au Moulin pour dire bonjour, c'est certain. Ils me font souvenir d'un oncle dont je m'occupais, qui avait 105 ans. De ma grand-mère aussi, que je vais voir chaque semaine à Bruxelles », dit-il. « Avec Sergine, on parle tennis. Avec Marie-Jeanne, c'est plutôt couture. »

A voir les petits mots laissés dans l'enveloppe « boîte aux lettres » de Nathan, c'est certainement un grand cœur que celui-là. « *Devant tant de prévenance, d'efficacité, de sourires et de bonne humeur, je ne peux qu'être admirative* » lui a fait savoir Nelly.

Mahaut Bredo, du Petit-Ry, raconte comment elle a voulu présenter Chantal à son copain. Ils sont venus lui rendre visite samedi, alors qu'Été solidaire n'a lieu que les jours de semaine.

« J'adore, j'adore, j'adore! Même le travail en cuisine: il faut speeder, mais le chef est super sympa. Et l'ambiance dans le groupe est super bonne. »

Chaque année, la Ville engage des jobistes dans le cadre de l'opération Été solidaire initiée et cofinancée par la Wallonie. Cette année, 28 jeunes (15-21 ans) ont ainsi découvert une première expérience de travail, en juillet-août. ■

SOS animateurs

La résidence du Moulin organise des activités artisanales, le mercredi après-midi, pour les seniors résidents et extérieurs. L'objectif est la réalisation d'un marché de Noël (cette année, les 2-3 décembre).

Pour dynamiser cet atelier, la résidence recherche des personnes bénévoles et créatives, pour animer des activités artisanales (bijoux, couture, carte de vœux...) en petit groupe.



010 / 43 65 11
benedicte.gabriel@cpas.olln.be



Jeunes et seniors « en confiture », à la résidence du Moulin.

MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN COURT S^t ETIENNE
Rue de Franquenes, 10, à 1341 Cérroux-Mousty

- + l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Acérie, 1, à Court-St-Etienne, ouverte les **mardi** et **jeudi** de 9h à 12h
- + la vestiboutique ouverte en nos locaux les **mardi** et **jeudi** de 8h30 à 11h30
- + le service Hestia destiné à des personnes isolées ou en situation difficile
- + les collectes de **sang**
- + les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc..)
- + animation en maisons de repos
- + le prêt de matériel sanitaire
- + les **secours**

Vous avez envie d'en savoir **plus** sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons **ravis** de vous **accueillir** en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail sl-ottignies-lln@redcross-fr.be

Nous vous en **remercions**.
Anne Jacobs,
Présidente de la MCR



Vente et pose de tous types de clôtures

Ets
BERGER RUELLE DRAYE

Rue aux Fleurs, 29 - 1341 Cérroux-Mousty

010/61 81 61



GEOFFREY WILMART

Création et entretien d'espaces verts

GSM 0472/75 49 44 • Fax 010/61 10 33



**PORTES
OUVERTES**

**DIMANCHE
27 AOÛT
de 14h à 17h**



MONT-SAINT-GUIBERT

Résidence Christ du Quéwet Rue Saint-Jean

- 28 appartements et penthouses de standing
- 1 à 3 chambres
- Environnement verdoyant en plein coeur du Brabant wallon
- Au pied des parties boisées du terrain
- Équilibre entre le bâti et la nature
- Contact maximal avec l'extérieur

MONT-SAINT-GUIBERT

Côté Jardin Rue Saint-Jean

- Maisons unifamiliales tout confort avec jardin
- Mobilité optimale : E411, la N4 et la N25, à côté de Louvain-la-Neuve
- Dans un magnifique parc sculpté dans les détails
- Alliance de qualité de vie, d'intimité familiale et de convivialité

Inscrivez-vous sur durabrik.be

 **durabrik**
vous, au cœur de nos constructions

C'EST LA RENTRÉE,
REPRENEZ
VOS BONNES
HABITUDES...



AD Limal



» DU BEAU «
DU BON
DU FRAIS

AD EUX PAS

AD DELHAIZE Limal « Chez Darche » • Tél. 010 42 03 03

HORAIRE - ouvert tous les jours :

Le lundi de 13h à 19h • Du mardi au samedi de 8h30 à 19h • Dimanche et jours fériés de 8h à 12h

A l'aise à vélo

Quelque 220 élèves de 5^e et 6^e primaire ont obtenu leur brevet du cycliste. Les diplômes étaient remis le 26 juin, à l'école de Blocry.

La formation «Brevet du cycliste» organisée par l'ASBL Pro Vélo - en collaboration avec les services Enseignement et Environnement/Mobilité de la Ville, la police, le GRACQ et Les Débrouillards pour la mise en conformité des vélos - remporte un grand succès, chaque année.

En 2017, ce sont 220 élèves des écoles communales de Lauzelle, Limelette et Mousty, de l'athénée royal Paul Delvaux et de l'école Notre-Dame de Mousty qui ont suivi les quelque 30 heures de cours théoriques et pratiques, pour perfectionner leur maîtrise du vélo.

Ils ont appris le code de la route et effectué des exercices dans la cour de leur école, avec leur titulaire et parfois leur professeur de gymnastique. Après quoi, ils ont effectué un circuit sur la voirie, lors de 3 ou 4 séances, avec le coordinateur de Pro Velo Marwan Hamzaoui.

«C'est ce même circuit, effectué seul, qui a permis d'évaluer les



Ces élèves ont suivi 30 heures de cours pour perfectionner leur maîtrise du vélo.

aptitudes de chaque élève», explique Céline Vander Sande, animatrice pédagogique au service Enseignement. «Des observateurs étaient postés en différents points du circuit, pour regarder où les enfants portent leur regard, comment ils indiquent leur intention de tourner à l'aide de leur bras...»

La remise des brevets avait lieu le 26 juin à l'école de Blocry, en présence des parents, des enseignants et des directions des

écoles. L'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart a rappelé l'intérêt de ce projet, en insistant sur le fait que le brevet n'assure pas que l'enfant est en sécurité dans toute situation à vélo en rue. Il s'agit du début d'un apprentissage qui devra être poursuivi en famille, à l'école...

Chaque enfant s'est vu remettre, par son titulaire, un brevet ou une attestation, ainsi qu'une chasuble offerte par la Ville. ■

Challenge Ecole Zéro Watt

1^{er} prix de la Pédagogie pour l'école de Limelette.

Bravo aux élèves en 3^e primaire à l'école communale de Limelette et à leur institutrice Carine Van Grieken.

Ils ont remporté le 1^{er} prix de la Pédagogie, lors de la 6^e édition du Challenge Ecole Zéro Watt, pour la manière dont le personnel enseignant a décliné les enjeux du Challenge.

Le Challenge Ecole Zéro Watt encourage les élèves à découvrir et mettre en œuvre les gestes qui permettent à leur école de réaliser de substantielles économies d'électricité, mais aussi une prise de conscience des enjeux environnementaux.

Les 30 écoles participantes ont atteint l'objectif de 10% d'économies, avec une moyenne autour des 20%.

« Nous avons profité du Challenge pour mettre en place une série d'activités. Un tableau de service a été établi: qui éteint

les lumières, ferme les portes en hiver, aère la classe... Les enfants ont créé des colliers et des couronnes, pour identifier les responsables», explique Carine Van Grieken. « Nous avons développé l'électricité au cours d'éveil, grâce à une malle pédagogique de Scienceinfuse. Nous avons travaillé les énergies naturelles, fait des ateliers d'écriture et créé des panneaux d'information pour sensibiliser toute l'école. »



Un «Jardi-jeux» à Mousty

Réalisé à partir de matériel de récupération, il a été inauguré le 2 juin.

Les quelque 30 élèves en 3^e maternelle dans les classes de Nathalie Herent et Virginie Evrard, à l'école communale de Mousty, ont découvert ce que signifie «faire du neuf avec de l'ancien».

Pendant cinq semaines, ils ont travaillé toutes les disciplines (mathématiques, français, technologie, artistique...), à leur niveau, pour concevoir un espace «Jardi-Jeux» à partir d'objets récupérés ici et là.

«Nous avons écrit aux parents pour leur demander des palettes, pneus, cailloux, graviers, copeaux, bottes, plantes, évier, bassines, housses de couette...», explique Nathalie Herent. «Nous avons reçu les armoires de l'ancienne cuisine de voisins de l'école, que nous avons transformées en bacs à jeux.»

L'idée est née à l'été 2016, quand il a été décidé de remplacer les châssis des classes. Les institutrices en ont profité pour demander à ce que les portes s'ouvrent vers l'extérieur, afin de pouvoir profiter d'un terrain inutilisé jusqu'ici.

«Les ouvriers de la commune ont clôturé l'espace et nous avons agrandi nos classes... dehors!»

Les enfants ont aménagé différents coins: cabane de la tranquillité, coin à manger, titi musée, banc des artistes, fermette, coin des mathématiques, coin chantier, jeux «chamboule tout», «balles-eau», têtes arc-en-ciel... auxquels ils ont donné des noms (l'occasion de travailler le langage).

«Les parents nous ont rejoints lors d'un week-end de travail, avant le congé de l'Ascension. Ils ont été extraordinaires!»

Pas abrité de la pluie? Peu importe! Le «Jardi-Jeux» se transformera au fil du temps, pour évoluer avec les élèves qui s'y succéderont.

Des ateliers scientifiques

Virginie Evrard se réjouit de ce retour à la nature, essentiel à l'époque des tablettes.

«Beaucoup d'enfants n'ont pas la chance d'aller jouer dehors. Ils vivent dans un appartement, ou bien leurs parents sont très occupés. Vive le plaisir de faire rouler son petit camion dans la terre et de rentrer avec son pantalon sale!»

L'institutrice nous montre les trésors cachés dans une armoire installée en hauteur: seringues, entonnoirs, aquarium, accessoires de mesure...

«Nous organiserons des ateliers scientifiques, pour observer notamment ce qui coule et ce qui flotte.»

L'inauguration du «Jardi-Jeux» avait lieu le 2 juin. Les parents y étaient invités, ainsi que l'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart,

le conseiller pédagogique Marcel Buelens et la directrice de l'école Corinne Bertrand. Celle-ci a offert des camions à faire rouler dans le Mousty-Chantier.

«Ce sont les élèves de 3^e et 4^e primaire qui ont préparé le buffet d'inauguration. Les grands trouvent notre projet tellement super que nos collègues envisagent d'agrandir aussi leurs classes à l'extérieur. Le «Jardi-Jeux» pourrait s'étendre jusque dans le verger situé à l'arrière de l'école.»

L'échevin de l'Enseignement constate que de plus en plus d'écoles développent des projets de terrasses, jardins, potagers, entre autres dans le cadre du programme «Ose le vert, recrée ta cour» porté par GoodPlanet Belgium en partenariat avec Natagora et la coopérative Cera, avec le soutien de la Wallonie.

L'inauguration du «Jardi-Jeux» aux Coquerées a clôturé en apothéose la rénovation entamée en 2015 avec l'isolation du toit. ■



Les élèves de Mousty ont coupé le ruban, pour inaugurer leur «Jardi-Jeux».

Un éléphant, des gourmands

A l'école de Blocry, il a été question de peinture, de vélo et de marchand de glaces, pour fêter la fin de l'année.



La camionnette du glacier à l'école, quelle fête!

La fin de la 3^e maternelle, c'est déjà une étape dans la vie. A l'école communale de Blocry, on a souhaité marquer le coup, en organisant une fête, le 21 juin, qui réunissait les parents, les enseignants, la direction... et bien sûr, les élèves de 3^e maternelle.

« Ils ont reçu un t-shirt « On grandit ensemble », en guise de souvenir », explique Mme Dominique, une des institutrices.

Le lendemain, un air de vacances régnait dans la cour de l'école. C'est qu'en plus de la canicule, une surprise était annoncée. Les enfants de toutes les classes maternelles ont vu les grilles de l'école s'ouvrir... pour laisser passer la camionnette d'un certain glacier bien connu dans notre ville.

« Miracle ! » a-t-on crié (en guise de résumé).

Vanille, fraise ou chocolat – du sorbet pour les enfants allergiques au lactose – une boule pour chacun, « c'est une tradition », se réjouit Mme Jamart, la directrice.

Une fresque murale

Mais on n'a pas fait que fêter et manger! Toute l'année, les élèves

de la classe de Mme Agnès ont travaillé sur le thème de l'art. Ils ont découvert les techniques de Pablo Picasso, Gustav Klimt, Alexander Calder, Keith Haring... Ils ont visité le Musée Folon, peint un carton toilé à la manière de Miro, pour la fête des papas... avant de réaliser une peinture en « art spray », le 13 juin, sur un mur de la cour de récré.

Ils en ont d'abord choisi le thème : l'éléphant Elmer, né de toutes les couleurs, qui rêvait de devenir gris pour ne pas être différent des autres.

« Non seulement l'éléphant est le sigle de notre école, mais aussi, nous avons réfléchi à la différence. Car à Blocry, beaucoup de nationalités sont représentées », détaille Mme Agnès.

Charline, Elias, Eve et Louise nous montrent des visages blancs et d'autres beiges, des cheveux



L'éléphant Elmer.

lisses et d'autres crépus. Une seule copine porte des lunettes, la journaliste aussi.

Après avoir reçu l'autorisation de l'échevin de l'Enseignement - les enfants ont appris que les graffitis ne sont pas toujours permis - appel a été fait aux ouvriers communaux, pour nettoyer le mur et y appliquer une couche de primer.

L'éléphant a été dessiné par l'éducateur-graffeur ottintois David Gillet, mari de Mme Eve. Le peintre-artisan (spray-art.be) a appris le fonctionnement des petites bombes de spray aux élèves, qui ont coloré les cases de l'éléphant.

De l'avis unanime : ce n'était pas facile! Trop près, la peinture coulait; trop loin, elle s'envolait. Mais au final : quelle fresque magnifique!

Maîtrise du vélo

Pendant ce temps, les élèves de l'autre classe de 3^e maternelle ont travaillé la maîtrise du vélo, avec Mme Dominique. Ils ont apporté leur bicyclette à l'école pendant 15 jours, avant de se mettre en selle pour une excursion d'une journée complète. Certains à deux roues, d'autres à quatre, ils ont traversé Louvain-la-Neuve, sont passés à côté de son lac et de son musée Hergé... sous les yeux ébahis (et plusieurs fois, les applaudissements) des passants.

« Nous avons pique-niqué en cours de route et effectué un « tour du monde » à vélo sur le site du centre sportif : bascules, passerelles, serpentins... pour perfectionner notre technique. »

La glace offerte le 22 juin était donc amplement méritée. La promotion 2017 fera bientôt sa rentrée en 1^{ère} primaire. De nouveaux apprentissages en perspective... ■

AB

Courtage en assurances

ASSURANCES BIDOUL

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4 | Tél. : 010 41 32 13 | bidoul@portima.be
1340 Ottignies-LLN | Fax : 010 41 02 02 | FSMA n° 111128A

LE HATHA YOGA

COURS DE YOGA

pour débutants et initiés
Le mardi de 18h00 à 19h00
et de 19h15 à 20h30

par Françoise Marion

au Monastère de CLERLANDE,
Salle Jacques Dupont (r.-de-ch.)
allée de Clerlande, 1
1348 Ottignies-Louvain-La-Neuve

Contactez-moi
info@yogafrancoisemarion.be
ou mobile 0475 27 56 02

www.yfm.be

I Love Garden

› CRÉATION &
ENTRETIEN DE JARDIN
› PAVAGES
› TERRASSES



**PROMOTION
TERRASSES**



0471/31 76 39

www.ilovegarden.be

BELLICON® FAIT BOUGER

“Envie de **REBONDIR** pour
la **forme** et le plaisir ?”

Places limitées !

Inscrivez-vous par mail
ou par GSM

Venez essayer
ce nouveau
concept de
bien-être
accessible
à tout âge !

Mercredi
10h00 à 11h00
Jeudi
19h00 à 20h00

NUTRI-KER
Des conseils pour une santé de fer !

Adresse :
Avenue des Prisonniers
de Guerre, 25
1490 Court-St-Etienne



Informations : Mail : info@nutri-ker.be | GSM : +32(0)475 36 83 74
Plus d'infos sur le site : www.nutri-ker.be

VIDANGE LIMALOISE

DÉBOUCHAGE, CURAGE, DÉTARTRAGE
DE TUYAUX ET CANALISATIONS

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES & CITERNES

DÉBOUCHAGE W.C., ÉVIERS, BAIGNOIRES

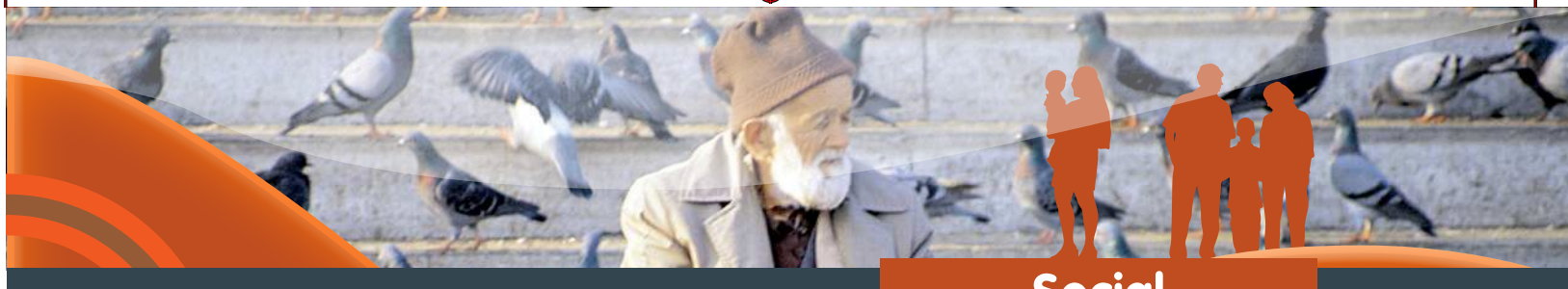
TRAVAUX D'ÉGOUTS

DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION



APRES UN PASSAGE PAR CAMERA POUR INSPECTION DE VOS ÉGOÛTS RECEVEZ VOTRE VIDÉO EN COULEURS SUR CLEF USB !

Rue Elie Legrève, 5 • 1300 Limal • Tél. : 010.41.67.50 • 0477.26.04.19 (urgence)
E-mail : vidange.limaloise@skynet.be • www.vidangelimaloise.info



Social

Logement à loyer modéré

La Ville possède 28 logements à loyer modéré à la Tannerie (avenue du Douaire, à Ottignies). Ils sont prévus pour des couples ou des personnes seules avec un enfant (appartement 2 chambres uniquement), dont l'âge ne dépasse pas 35 ans lors de la conclusion du contrat de bail.

Régulièrement, l'un ou l'autre appartement se libère.

Le loyer mensuel indexé est établi suivant la superficie du logement. Il varie entre 430€ et un peu plus de 560€. Les candidats doivent être originaires d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, domiciliés dans la commune depuis au moins 5 ans ou avoir été domiciliés pendant au moins

15 ans dans la province. Ils doivent justifier l'intérêt qu'ils ont pour la Ville, ne pas être propriétaires ou usufruitiers et disposer de revenus moyens (personne isolée: montant imposable compris entre 27.400€ et 42.400€ augmenté de 2.400€ par enfant à charge / pour un couple: montant imposable compris entre 34.200€ et 51.300€ augmenté de 2.400€ par enfant à charge).

Intéressé(s)? Adressez votre candidature motivée et argumentée au Collège communal, 35, av. des Combattants, à 1340 Ottignies. Joignez-y une copie de vos trois dernières fiches de paie, une copie de votre contrat de travail ainsi qu'un document de composition de ménage avec historique de

résidence, un certificat de bonne vie et mœurs et une attestation de non propriété.

N'oubliez pas d'indiquer un numéro de téléphone ou une adresse mail. ■

Info 010 / 43 60 45



La Tannerie.

Repas chauds

Vous êtes âgé(e)? Seul(e) ou en difficulté (momentanément ou pour une longue durée)?

Notre CPAS vous propose un service de livraison de repas chauds à domicile.

Le service des repas chauds du CPAS est accessible à toute personne âgée et/ou à mobilité réduite qui habite notre ville, quels que soient ses revenus. Les personnes présentant une incapacité physique ou psychologique provisoire peuvent également y faire appel.

Chaque menu comprend un potage, un plat (ou son alternative) et un dessert.

La fréquence de livraison est libre: chacun choisit les jours qui lui conviennent: tous les jours (du lundi au dimanche) ou à la carte.

Il est possible d'obtenir des repas à régime spéciaux: sans sucre, sans graisse, sans sel, viande moulue ou mixée.

La livraison est assurée entre 10 et 13h, sur l'ensemble de l'entité.

Le prix des repas s'échelonne entre 4 et 10€ (le montant est calculé sur base des revenus des bénéficiaires, suite à une visite à domicile de l'assistante sociale).

Les aides familiales qui livrent les repas quotidiennement veillent au bien-être des bénéficiaires et passent quelques minutes avec chacun. Pour ouvrir le plat, mettre un repas au frigo, parler un peu... voire relever le courrier.

Info 010 / 43 65 70 ou 60
repas@cpas.olln.be

Pour Lennox

Le comédien Vincent Pagé présente «Tronches de vie» au Centre culturel d'Ottignies (av. des Combattants, 41), le 28 septembre à 20h. Bar et petite restauration à partir de 19h.

Les bénéfices seront intégralement reversés à la Fondation Lennox, pour le financement de projets au profit des patients du Centre hospitalier neurologique William Lennox (rénovation de la plaine de jeux adaptée, excursions pour les patients (enfants et adultes) et amélioration de la prise en charge des patients en éveil de coma).

Entrée: 15€. En vente à la FNAC (www.fnac.be) et au Centre culturel (www.poleculturel.be)

Info www.chnwl.be
fondationlennox@chnwl.be
010 / 43 02 23
010 / 43 03 13

Adoptez un bac à plantes

Comme plusieurs familles de la rue de la Chapelle viennent de le faire (suite aux récents aménagements de la rue), et déjà beaucoup d'autres dans la ville, adoptez un bac à plantes. Signez la charte qui vous engage à gérer un espace public : www.olln.be/pesticides.

Le principe des bacs partagés est de faciliter le travail de nos équipes, mais aussi de créer du lien social, de favoriser les échanges entre voisins (consultez-les!);

Choisissez des plantes résistantes, qui ne nécessitent pas de produits phyto (ceux-ci sont interdits pour l'entretien des espaces verts publics et ne sont plus du tout utilisés par nos équipes) et ne sont pas trop exigeantes en eau;

Veillez à ce que les plantations ne gênent pas la visibilité: ni trop hautes (ce qui empêcherait de voir les piétons) ni trop retombantes (ce qui dissimulerait la signalisation ou les catadioptres). ■



Le bac à plantes adopté par Myriam Sosson, à la rue de la Chapelle.

Intéressé(e) par des trucs et astuces autour des plantes qui soignent? Rendez-vous le 2 septembre, de 14 à 16h, au verger des Clos (entrée par le clos Gouyasse).

Avec ou sans mauvaises herbes ?

Un gazon tondu régulièrement compte 20 plantes différentes, un gazon non tondu en compte 40! Ce qui attire évidemment plus d'insectes, qui vont favoriser l'équilibre de votre jardin (les insectes jouent un rôle essentiel dans la chaîne alimentaire). Un petit coin moins accessible pour la tondeuse? Une aubaine pour la biodiversité!

Toutes les solutions sont bonnes pour éviter le sol nu qui favorise les « mauvaises » herbes. Paillez avec des écorces, copeaux... placez une bâche micro-perforée, des plantes couvre-sol...

Entretenez votre trottoir

Notre règlement de police le stipule: les riverains doivent maintenir le trottoir, le filet d'eau et la grille de l'avaloir, ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état de conservation et de propreté. Et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers. Ceci vaut tant pour les mégots ou autres déchets que pour les herbes indésirables.

Nos équipes passent une fois par an, partout. De votre côté :

- Préventivement, brossez régulièrement les joints des pavés afin d'y éliminer la terre (c'est la technique utilisée par nos équipes, avec ses engins mécaniques).
- Entre les pavés ou dans les graviers, utilisez les binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber.
- Contre les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...), rien ne vaut l'arrachage à la main, l'eau bouillante versée régulièrement ou les désherbeurs thermiques. Attention : l'eau de Javel est nuisible pour les eaux de surfaces et souterraines.

Stérilisation des chats

La population de chats errants a augmenté, causant une surpopulation dans les refuges et de multiples nuisances dans les villes et communes (bruit, déjections, dégâts aux poubelles...). Les chats sont également susceptibles de transmettre des maladies aux humains, comme la toxoplasmose, ainsi qu'aux autres chats.

Notre Ville assure la prise en charge intégrale des frais de stérilisation des chats errants. Vous avez des chats errant près de chez vous? Contactez le service Environnement, qui vous précisera la procédure (environnement@olln.be).

Cette campagne ne s'adresse pas aux particuliers qui souhaiteraient faire stériliser leur chat domestique. A ce sujet, une législation régionale est en cours de préparation qui vise à rendre obligatoire la stérilisation de tous les chats avant l'âge de six mois.

Un collectif d'artistes dans l'ancien Pub

En attendant le réaménagement de la place du Centre, la Ville loue temporairement l'ancien Pub anglais à trois artistes plasticiens.

La Ville souhaite lancer un projet de rénovation de toute la place du Centre. Il s'agira d'en faire un lieu beaucoup plus convivial qu'il ne l'est aujourd'hui, en réorganisant complètement les emplacements de parking, les espaces verts, les espaces de repos...

Pour ce faire, la Ville acquiert progressivement toutes les maisons de la place. Les négociations sont en cours pour les derniers immeubles.

En attendant de devenir propriétaire de l'ensemble de l'îlot, la Ville met ses maisons notamment à la disposition du CPAS et d'associations à finalité sociale. Elle a accepté de louer temporairement l'ancien Pub anglais à des artistes, qui en ont fait leur lieu de travail.

«J'ai reçu les clés le 2 mai», se souvient la Stéphanoise Marie Roukens, dont la discipline est la peinture acrylique. «*Nous sous sommes mis au travail très rapidement: pour détapisser, réparer et repeindre les murs, nettoyer les plafonds, travailler l'éclairage, installer des rideaux...*»



Trois artistes ont aménagé leur atelier dans l'ancien Pub de la place du Centre (Ottignies).

Marie Roukens a sélectionné deux autres artistes – le graphiste et peintre nivellois Willy Cabourdin, et le créateur de mini mondes bruxellois Tanguy Gréban (par ailleurs administrateur du magasin de jeux «Case Départ» de Louvain-la-Neuve) – avec qui elle partage désormais l'étage de l'ancien Pub.

Le rez-de-chaussée accueillera les expositions des trois artistes en résidence, mais également celles d'autres artistes «coups de cœur». Le bar de l'ancien Pub trône majestueusement au milieu de la salle, ce qui donne un cachet particulier à celle-ci.

«*Nous envisageons d'organiser des expositions/portes ouvertes, un week-end par mois. Le reste du temps, le rez-de-chaussée servira d'espace pour des cours de peinture, sculpture, dessin... en journée, pour enfants et adultes.*»

L'ouverture officielle du «Pub – collectif d'artistes» est programmée à la fin septembre. Mais les artistes ont déjà invité les autorités communales, leurs voisins commerçants et leurs amis, le 27 juin, pour leur montrer le résultat de leurs travaux de rénovation et leur faire part de leur enthousiasme dans ce projet. ■

Tous au théâtre!

C'est le moment de vous abonner pour les nouvelles saisons du Centre culturel d'Ottignies (www.poleculturel.be) et de l'Atelier-Théâtre Jean Vilar de Louvain-la-Neuve (www.atjv.be).

Le Vilar nous a fait savoir qu'il organisait 4 spectacles en audiodescription (à destination de personnes aveugles ou malvoyantes), en collaboration avec l'ASBL Audioscenic: Le Misanthrope le 19 octobre, Le Vent souffle sur Erzebeth le 20 décembre, Conversations avec mon père le 9 février et Amadeus le 23 mars. 13€/place avec l'audiodescription, 15€/accompagnateur.

Le Centre culturel est équipé de boucles d'induction pour les personnes possédant un appareil auditif commutable.



Culture

Louvain-la-Neuve expose 120 artistes

L'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve (AH) organise la 8^e édition du parcours d'artistes «Le Trèfle à cinq feuilles», les 23-24 septembre et 30 septembre-1^{er} octobre.

Quelque 120 artistes (toutes disciplines: peinture, bijoux, photo, stylisme, montage vidéo, crochet, céramique...) seront accueillis dans près de 70 lieux, maisons et locaux d'associations, à l'occasion de la 8^e édition du Trèfle à cinq feuilles.

L'AH invitera, en plus, six photographes confirmés: Edouard Janssens, Pierre Moreau, Catherine Minala, Alexandre Laurent, Rosalie Colfs (la filleule de notre Pôle d'Or 2016) et Vincent Peal. Ils exposeront leurs travaux au Cinéscope (Centre), chez Loungeatude (Biéreau), au Placet (Hocaille), aux Ateliers d'art de La Baraque, dans la maison communautaire du Mont-Cornillon (Lauzelle) et aux Coccinelles (Bruyères). Une œuvre de chacun d'entre eux sera en outre visible dans l'Atrium du musée Hergé.

Les visiteurs (l'AH en attend plus de 2000) pourront se laisser guider par leur flair – en se baladant dans les rues et en poussant les portes des maisons qui se présenteront sur leur chemin – ou sélectionner les artistes qu'ils souhaitent découvrir, à l'aide du catalogue édité pour l'occasion (8€), qui reprend le plan du parcours, des photos des œuvres ainsi que les coordonnées des artistes.

L'AH leur conseille de laisser leur voiture dans les parkings malins, à l'extérieur de la ville. Le parcours, assez concentré, sera accessible à pied, à vélo... également aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Les itinéraires seront fléchés, les maisons participantes seront annoncées par des panneaux et des ballons, chaque quartier aura sa couleur.

Les visiteurs pourront acquérir le badge (2€) qui leur donnera accès au Parcours ainsi qu'au musée Hergé, les deux week-ends, dans huit lieux d'accueil. Parmi ceux-ci, l'Office du Tourisme-Inforville (à côté des guichets de la gare) leur permettra de se faire une idée générale sur le travail des exposants (chaque artiste y présentera une de ses œuvres, en relation avec le thème «Les quatre éléments»).

ProVélo mettra une dizaine de vélos à disposition, à Lauzelle et au Biéreau. 10€ la demi-journée.

Les samedis de 14 à 19h.
Les dimanches de 11 à 18h. ■

Info www.ahln.be



Arts croisés

Née il y a 20 ans d'une rencontre entre deux musicologues et deux historien(ne)s de l'art, l'ASBL Arts Croisés s'intéresse aux passerelles et influences réciproques des différents arts.

Elle contribue à la promotion d'événements artistiques et culturels, par l'organisation d'activités essentiellement organisées dans notre ville: ateliers d'écriture et tables de lecture à la bibliothèque du Douaire, ateliers de dessin à La Baraque, conférences à l'Université des Aînés ou en partenariat avec le Musée L,

concerts en partenariat avec l'Espace Garage et les Festivals de Wallonie...

« Nous organisons aussi des excursions d'un jour et des voyages, sur les traces de Jean-Sébastien Bach en Allemagne, de Purcell, Haëndel et Britten en Angleterre... En mai dernier, en Lombardie-Vénétie », explique la musicologue Jacqueline Bourguignon, présidente de l'ASBL (qui a dirigé la chorale d'Ottignies « La Saltarelle » pendant un an et depuis, dirige la chorale Sine Nomine de Court-Saint-Etienne).

L'ASBL compte quelque 120 membres et souhaite en accueillir de nouveaux. Vous

aimez la musique, la littérature, la peinture, l'architecture... ? Découvrez les activités d'Arts Croisés à l'occasion de son après-midi d'anniversaire, le 23 septembre, de 16 à 20h, à la Ferme du Douaire (av. des Combattants, 2, à Ottignies).

Au programme: lecture de textes rédigés lors des ateliers d'écriture, exposition des dessins de l'atelier de La Baraque, concert de traverso (flûte traversière baroque), chant avec Sine Nomine...

Entrée gratuite.

Info www.artscroises.be

Festival de chorales

Les 22,23 et 24 septembre, pour les 30 ans des Chœurs du Petit-Ry.

Pour fêter leurs 30 ans, Les Chœurs du Petit-Ry (anciennement Le Petit Ry-Ton) d'Ottignies rassemblent huit chorales de l'entité, reconnues pour leur talent, lors de trois concerts au Centre culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants).

Au programme: répertoires classiques, contemporains, chants du monde, variétés...

22 septembre à 20h: Phœnomèn (chorale d'hommes de Louvain-la-Neuve, direction Daniel Lipnik), Les Chœurs du Petit-Ry (chorale mixte d'Ottignies, direction Robert Alaïme et Mélanie

Rihoux), L'ensemble vocal du Brabant wallon (chorale de jeunes de Louvain-la-Neuve, direction Charlotte Messiaen), La Sardane (chorale mixte de Court-Saint-Etienne, direction Jean-François Dossogne).

23 septembre à 20h: la Chorale Saint-Remy (chorale mixte d'Ottignies, direction Anne-Catherine Caron), Les Chœurs du Petit-Ry, La Badinerie (chorale mixte de Louvain-la-Neuve, direction Daniel Lipnik).

24 septembre à 16h: Le Chateau (chorale mixte d'Ottignies, direction Philippe Favette), Good Vibrations (chorale de jeunes de Louvain-la-Neuve), Les Chœurs du Petit-Ry.



Prix des places :

1 jour: 15€ - 12€ (prévente et membres A Cœur Joie)

2 jours: 20€ (prévente et membres A Cœur Joie)

3 jours: 25€ (prévente et membres A Cœur Joie)

Enfants < 12 ans: gratuit ■

Info 0477/701782 (17 à 20h)
www.leschoeursdupetitry.be

Pierre Bartholomée

Le Festival musical du Brabant wallon programme 10 concerts (50 artistes) en dix lieux, du 22 septembre au 20 octobre. Les claviers y seront à l'honneur.



Bartholomée (notre Pôle d'Or 2007, anciennement à la tête de l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège et de l'ensemble Musiques Nouvelles).

Le public sera invité à réfléchir aux étapes de la vie d'une œuvre, de sa composition à son écoute.

Deux dates à la Ferme du Biéreau :

- Le 7 octobre à 20h30: «Canciones de Buenos Aires», avec Diego Flores (chant) et William Sabatier (bandonéon);
- Le 12 octobre à 20h30: «Les meilleures œuvres du répertoire de Pierre Bartholomée, à l'occasion de ses 80 ans», par le Quatuor Tana et Julien Bénateau à la clarinette.

80 ans à l'écart des certitudes

Pour précéder le concert du 12 octobre, l'UCL et le Festival musical du Brabant wallon proposent une journée (9h30 à 18h) centrée sur la carrière du chef d'orchestre et compositeur ottintois Pierre

Que fait un compositeur? Que montre une partition? Comment la déchiffrer, la comprendre et la jouer? Compositeurs, metteurs en scène, philosophes et musicologues témoigneront de leur expérience.

L'entrée au colloque est gratuite, seuls les repas sont payants. ■

Info
www.lesfestivalsdewallonie.be

L'ensemble vocal recrute

Garçons et filles de 10 à 17 ans, vous aimez chanter?

L'ensemble vocal du Brabant wallon vous invite à le rejoindre: cours de chant, concerts, mariages, tournées, événements... Les répétitions se déroulent à Louvain-la-Neuve (à la chapelle des Bruyères, parvis de la Cantilène), le vendredi, de 17 à 19h.

Info 0474 / 70 46 86
xdevillers@me.com

Le Pôle d'Or à Saule

Succédant à Vincent Engel, Jaco Van Dormael et Valérie Bauchau, le chanteur Saule sera honoré du 19^e Pôle d'Or, mérite culturel de notre Ville, le 2 octobre, à la Ferme du Biéreau. Invitation sur inscription auprès de culture@olln.be avant le 15 septembre et dans la limite des places disponibles.



Viva! la musique

En formule «Pass'concerts 9, 15 ou 20 spectacles» ou au ticket, la nouvelle saison de la Ferme du Biéreau (la 10^e, déjà) enchante tous les mélomanes.

En 10 ans, quelle belle évolution: 20 concerts proposés en 2008, pour 8000 spectateurs; plus de 90 concerts l'an dernier, pour 40.000 spectateurs.

Le directeur de la Ferme du Biéreau Gabriel Alloing se réjouit des nombreuses collaborations développées au fil du temps, avec D6bels on Stage, le Centre culturel du Brabant wallon CCBW, la Province, le festival jeune public Kidzik, les concerts de midi Midzik, les Festivals de Wallonie, le jazz tour des Lundis d'Hortense, le Concours Reine Elisabeth...

Cette année, c'est un ambitieux projet - Viva! - qui vient confirmer les ambitions de création de la Ferme. Il est né lors de la remise de notre Pôle d'Or à Vincent Engel, en 2014. L'auteur de Lasne y a fait part de son projet de mêler théâtre et littérature autour de la musique de Vivaldi, dont il est très fan. Le directeur de la Maison de toutes les musiques, membre du jury du Pôle d'Or, a été séduit.

«*Vincent Engel nous a envoyé quelques-uns des textes qu'il avait déjà écrits, dans lesquels il imaginait l'état d'esprit de Vivaldi au moment de composer ses musiques*», explique Gabriel Alloing. «*Ainsi le*

concerto pour basson. Vincent Engel a imaginé qu'il s'agissait du cri d'un gondolier sur la lagune, qui a amené le son du basson dans l'esprit du compositeur. C'est une vision subjective, mais géniale, pour s'intéresser au moteur de la création.»

Le spectacle sera programmé à l'Atelier-Théâtre Jean Vilar, du 7 au 11 novembre. Avec Pietro Pizzuti dans le rôle de Vivaldi.

«*Italien, il a quasiment l'âge du rôle. Son tempérament un peu fantasque et volcanique, ses 40 ans de métier... sont autant d'éléments précieux pour un seul en scène.*»

Pietro Pizzuti sera seul à narrer les textes de Vincent Engel, mais il sera accompagné de neuf musiciens (une partie de l'ensemble baroque Les Muffatti) et deux chanteuses de la Chapelle musicale Reine Elisabeth.

Toutes les musiques

La saison de la Ferme comportera plusieurs concerts de prestige (Saule, BJ Scott et Carmen/The Voice Belgique, La Framboise Frivole, Konoba...), quatre siestes acoustiques le dimanche après-midi (Sacha Toorop, Greg Houben, Noa Moon et le leader de François & the Atlas Mountains), une date dédiée au compositeur et chef d'orchestre

ottinois Pierre Bartholomée (lire page 37), une carte blanche à Aurélie Dorzée, l'accueil du violoniste virtuose Roby Lakatos...

«*La saison débutera le 29 septembre, avec les concerts de Rive et de Claude Semal, gratuits à l'occasion de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles*», annonce Simon Bériaux, en charge de la communication de la Ferme. «*Elle comportera des moments exceptionnels: le contre-ténor Dominique Corbiau évoquera le destin singulier des castrats, dans un spectacle mêlant musique, chant et théâtre. Nous accueillerons aussi l'Orchestre Philharmonique de Liège (OPRL) en formation de 40 musiciens. Il accompagnera des slameurs qui ont écrit des textes en s'inspirant d'œuvres choisies parmi une liste de «tubes» du répertoire symphonique.*»

Au moment de rédiger le programme, l'équipe de la Ferme s'est demandée comment qualifier le show «Belem & The Mechanics» que proposeront Didier Laloy et Kathy Adam, deux habitués de la Ferme. L'accordéoniste a fait appel à Walter Hus et DECAP pour créer un ensemble orchestral composé de tuyaux d'orgues acoustiques, d'accordéons et d'instruments de percussion, jouant tout seul, commandé par un ordinateur. Le dispositif est tellement grandiose qu'il nécessitera d'élargir le plateau.

Mentionnons encore les concerts de Roméo Elvis, jeune étoile montante du rap belge, et du Naheulband, un groupe qui écume les scènes des festivals d'«heroic fantasy» et autres salons médiévaux (dans le cadre du festival Diagonale BD, déguisements admis!). ■



L'équipe de la Ferme du Biéreau.

Kidzik pour les petites oreilles

La Ferme du Biéreau organise la 8^e édition du festival musical pour jeune public (de 0 à 12 ans, et familles) «Kidzik», du 26 au 28 août.

Le Kidzik dévoile toutes les facettes de la musique aux petites oreilles. Au cours d'ateliers malins et passionnants (avec les Jeunesses Musicales du Brabant wallon, Cancrenote... chant indien, musique assistée par ordinateur...); dans des spectacles et concerts qui rivalisent d'inventivité et d'audace (Les Déménageurs, Le vent dans les roseaux (film d'animation au

Cinéscope, avec les musiques de Karim Baggili), une version inédite de la Flûte enchantée de Mozart avec la Chapelle Musicale...), pour ébahir et passionner les tout petits et les presque grands.

Comme l'an dernier, la Ferme du Biéreau offrira gracieusement l'accès à sa cour, où se dérouleront de nombreuses activités. Les enfants pourront s'y faire grimer,

sauter dans un château gonflable, assister aux concerts gratuits de la scène en plein air, jouer avec des grands jeux en bois, découvrir les structures sonores signées «Baschet», participer aux ateliers organisés par le Musée L... ■

 www.kidzik.be

Concours d'impression en 3D

Appel à candidatures.

Jusqu'au 20 septembre, les citoyens d'Ottignies-Louvain-la-Neuve âgés de 16 ans et plus peuvent introduire leur candidature pour participer au concours d'impression en 3D portant sur la réalisation d'un objet symbolisant la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ce concours est organisé par le Conseil Consultatif du Numérique (CCN).

Remplissez le formulaire que vous trouverez sur www.oln.be/ccn. Il reprend vos coordonnées, un texte de motivation ainsi qu'une courte description de vos connaissances en informatique.

Le jury se réunira le 25 septembre pour sélectionner 12 participants parmi les candidats. Ceux-ci devront impérativement être présents à la formation à l'usage du logiciel et de l'imprimante 3D organisée pendant

un des deux premiers week-ends d'octobre. Les formateurs accompagneront les participants jusqu'au 5 novembre, date à laquelle l'objet fini devra être remis au jury. La remise des prix aura lieu en décembre.


A travers ce concours, les membres du CCN poursuivent plusieurs objectifs :

- former des personnes à l'usage de l'impression en 3D, technologie en plein développement;
- lutter contre la fracture numérique en veillant à la diversité des participants au concours;
- donner l'envie aux participants de se lancer éventuellement dans une activité professionnelle liée au domaine de l'impression en 3D;

- mettre en avant un créateur par l'intermédiaire de la remise de prix.

Ce concours est financé par une souscription publique (donc, par les citoyens).

Le jury est composé des membres du CCN, des personnes qui donnent la formation ainsi que des contributeurs à la souscription publique qui ont manifesté le souhait de participer au jury. ■

 ccn@oln.be
0471 / 75 95 57
0475 / 52 00 83

Le baron Lambermont à l'honneur

Après avoir été rénové par les Ateliers Mulpas de Wavre, le portrait du baron Auguste Lambermont (1819-1905) - acquis par la Ville grâce à une souscription publique en 2014 - sera «vernissé» le 9 octobre, à 18h30, à l'hôtel de ville d'Ottignies (35, av. des Combattants).

Ce grand homme d'État naquit et résida longtemps à Rofessart (Limelette).

A l'occasion de ce vernissage, l'échevin de la Culture David da Câmara Gomes et le Cercle d'histoire local «Chago» vous invitent à une conférence «Le baron Lambermont, sa vie, son œuvre», à 20h, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Par Francis Balace, professeur ordinaire honoraire à l'ULG, avec la participation de Christophe Chevalier, chargé de recherches FSR à l'UCL.

Entrée gratuite.

 www.chago-ottignies.be



PEUGEOT

**VOTRE CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT**

Vente de véhicules neufs
et occasions
Service après-vente
toutes marques



GP CARROSSERIE

Agréé toutes compagnies
Réparations toutes marques
Véhicule de remplacement



GP CAR WASH*

3 programmes de lavage
à partir de 8,50 €
Qualité du nettoyage
type "Américain"

* Service disponible à Court-St-Etienne

PEUGEOT NIVELLES

Rue de la Science 8
1400 Nivelles
Tél.: 067/21.36.26
info.nivelles@gpautomobile.be

GP CARROSSERIE

Grand Route 22
1435 Corbais
Tél.: 010/45.54.54
info.carrosserie@gpautomobile.be

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE

Avenue des Combattants 1
1490 Court-Saint-Etienne
Tél.: 010/62.16.62
info.cse@gpautomobile.be

www.gpautomobile.be

MONDO BIO
LES SAVEURS ONT DU SENS
www.mondobio.be

**Action
Rentrée 2017 !**
DU 9 AU 16 SEPTEMBRE

Mondo Bio vous offre **10% de remise** sur une
sélection de collations saines, fruits secs,
compotes et jus de fruits !
BELLE RENTRÉE À TOUS !

**10%
DE REMISE**
sur une sélection
de produits

Mondo Bio, votre épicerie bio de proximité

AVENUE PROVINCIALE 76 - 1341 OTTIGNIES - TEL. 010 61.83.04

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30

Mérites sportifs

Assistez à la remise des prix (le 6 octobre) et/ou proposez la candidature de sportifs domiciliés ou jouant à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Notre Ville va décerner plusieurs prix aux athlètes et équipes ayant accompli des résultats remarquables durant la saison sportive écoulée.

Bloquez la date du vendredi 6 octobre pour assister à la remise

des prix, à 19h à la Ferme du Biéreau (Louvain-la-Neuve).

Merci de nous prévenir de votre venue.

Vous pouvez également nous remettre - avant le 31 août - une ou plusieurs candidature(s), en votre

nom ou au nom d'un sportif, d'une équipe ou d'un bénévole du sport. Le formulaire de candidature peut être obtenu sur simple demande. ■

Info 010 / 43 60 21
sport@olln.be

Marche Adeps de la balle pelote

Le club de balle pelote d'Ottignies organise une marche Adeps (5, 10 et 20 km) sur des parcours inédits, le 10 septembre, de 8 à 18h, au départ du complexe sportif Jean Demeester (rue de l'Invasion, 80, à Ottignies).

Info 0475 / 86 85 02

Courir pour l'Escalpade

Le Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées organise le 3^e jogging de la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 24 septembre, au profit de l'Escalpade. 6 et 10 km, comme l'an dernier.

Départ à 10h pour les marcheurs et 10h30 pour les coureurs. Le montant perçu pour les inscriptions sera intégralement reversé à l'Escalpade: 6€ pour les coureurs (5€ en préinscription sur <http://www.chronorace.be>), 6€ pour les marcheurs (sur place).

Info www.csli-olln.be

Pass-sports

Vous souhaitez vous (re)mettre au sport sans nécessairement vous inscrire dans un club ?

Le CSLI et l'échevinat des Sports mettent en place un « Pass-sports », dès la rentrée de septembre. Ce Pass (20€, disponible à l'accueil du CSLI) vous permettra de participer à 10 séances de sport, à choisir dans la grille horaire proposée ci-dessous. Les activités commenceront le 25 septembre.

Lundi de 20 à 22h: tennis de table (Coquerées)
Mardi et jeudi dès 20h: initiation au jogging (centre Demeester)
Mercredi de 20h30 à 22h: volley (Coquerées)
Jedi de 9h30 à 11h: Net Volley pour les aînés (Coquerées)
Vendredi de 10 à 11h: zumba gold pour les aînés (Coquerées)
Vendredi de 18 à 20h: badminton (Coquerées)
Dimanche de 11 à 12h: zumba (Coquerées)

Badminton aux Coquerées

Le club de badminton « La plume stéphanoise » propose des entraînements au Centre Sportif Local Intégré (CSLI) de la Plaine des Coquerées, à Mousty. Les mardis et vendredis, de 20 à 23h. Abonnement annuel, en catégorie « loisir »: 100€ (-12 ans), 110€ (-18 ans), 120€ (+18 ans). En catégorie « compétiteur »: 110, 120 et 145€. Réduction pour les familles.

Info 0473 / 87 15 38
www.plumestephanoise.be

Journée sportive pour les aînés

Le CSLI et Enéosports organisent une « Journée sportive découverte » pour les aînés, le vendredi 27 octobre, de 9h30 à 17h, dans les infrastructures du CSLI. Participation gratuite.

Les inscriptions se prennent dès à présent (0473 / 54 05 35). Faites votre choix parmi les activités proposées: zumba gold, trampoline, badminton, gym douce (Viactive), flowball, pickelBall, net-volley, Indiaka, yoga, tai-chi, marche nordique, swingolf, pétanque, danses en ligne. Et test physique « Stimulus ».

Repas sur réservation. Pique-nique autorisé avec consommation à la cafétéria.

Info www.eneosport.be



CALLAS, IL ÉTAIT UNE VOIX

Jean-François Viot | **Création**
La musique. L'amour. Le destin.
19 sept > 6 oct



GUNFACTORY

Jean-Michel d'Hoop
Une désarmante actualité.
Une réussite totale - RTBF
21 > 28 sept



MADAME BOVARY

Flaubert, adaptation Paul Emond
Drôle, instructif, divertissant
Le Figaro
3 > 7 oct



BOTALA MINDELE

Rémi De Vos | **Création**
Un huis-clos haletant, un régal
d'humour noir.
17 > 21 oct



LE MISANTHROPE

Molière | **Création**
Le texte de Molière transposé
à l'ère des réseaux sociaux !
17 > 27 oct



VIVA !

Vivaldi / Vincent Engel | **Création**
Théâtre et musique s'unissent
pour jouer le destin de Vivaldi.
7 > 11 nov



DES ILLUSIONS

Compagnie 3637
Une pièce poétique qui explore
les doutes des ados face à l'avenir.
7 > 9 nov



CLARA HASKIL

Prélude et fugue
Serge Kribus | **Création**
La musique, les amis, voilà Clara !
8 > 25 nov



UN TAILLEUR POUR DAMES

Georges Feydeau | **Création**
Un classique rafraîchi servi
par 8 comédiens.
21 nov > 8 déc + 30 et 31 déc



LE VENT SOUFFLE SUR ERZEBETH

Céline Delbecq | **Création**
21 artistes sur scène !
19 > 23 déc



CAMILLE

François Ost
La vie de passion de l'artiste
Camille Claudel.
16 > 26 janv



QUI A TUÉ AMY WINEHOUSE ?

Pietro Pizzuti | **Création**
Dans les pensées d'un
clown sans frontières.
17 janv > 3 fév



CONVERSATIONS AVEC MON PÈRE

Herb Gardner | **Création**
Une saga familiale attachante.
30 janv > 9 fév



LAÏKA

Ascanio Celestini
David Murgia interprète avec
brio une fable incroyable.
9 > 10 fév



KENNEDY

Thierry Debrux
Un thriller psychologique dans
les coulisses du pouvoir.
20 fév > 2 mars



THE ELEPHANT IN THE ROOM

Cirque Le Roux
Une fusion originale entre cirque
et théâtre dans un écrin rétro.
8 > 10 mars



MOUTON NOIR

Alex Lorette | **Création**
Style incisif et humour grinçant
pour décrypter le harcèlement.
13 > 16 mars



AMADEUS

Peter Shaffer
Un spectacle grandiose acclamé
à Villers-la-Ville en 2016.
20 > 24 mars



LES MANDIBULES

Louis Calaferte | **Création**
Riez avec cette comédie sur la
surconsommation alimentaire.
17 > 28 avril



JOUR D'ÉTÉ

Slawomir Mrozek
Une irrésistible tragi-comédie.
Une réussite - La Libre
17 > 28 avril



L'ÉCOLE DES VENTRILOQUES

Alejandro Jodorowsky
10 ans après, le retour des
marionnettes imperinentes !
2 > 4 mai

atelier
théâtre
Jean Vilar
Louvain-la-Neuve

Envies de Théâtre
saison 2017-2018

Abonnez-vous dès 3 spectacles et
bénéficiez de conditions avantageuses !

0800/25 325 - www.atjv.be

ET AUSSI DES SPECTACLES POUR ENFANTS,
DES RENCONTRES, DES ATELIERS, DES VISITES...



Avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Loterie Nationale. Photos : © N. Michiels, © I. De Beir, © B. Enguerand, © G.-I. Frankignoul, © A. El Asri, © B. Cuvelier, © N. Bomal, © M. Lapiower, © Shutterstock, © D. Taillebuis, © B. Abbott, © D. Houcmant-Goldo, © A. Vanlathem, © E. Triffit, © M. Parr, © DEL Diffusion Villers, © A. Ciborowska, © V. Vercheval.

Enfance, famille, santé

Reprise des activités en septembre, à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS), 10, rue de la Sapinière, à Blocry.

Matinées bien-être, psychomotricité relationnelle, mercredis créatifs, Le Parle-Jeu, groupe de parole « La parole à chacun son tour » pour les seniors, groupe de parole autour de la naissance, groupe de « self help » pour femmes (échange et soutien entre les femmes concernant la santé et la sexualité), histoires en famille (histoires et contes réveillés par la conteuse « Petite folie »... les participants en deviennent

ensuite les héros), yoga enfants, yoga enfants-parents, sophrologie et yoga (vini yoga, sophrologie anti-burn-out, ateliers de « Touches de vie » (initiation aux techniques du corps et du contact, atelier de pleine présence sensitive), cours de stretching, Qi Gong et Tai Chi Chuan...

Le programme complet est publié dans les actualités de notre site www.oln.be. Il peut aussi vous être envoyé, sur simple demande.

Vous souhaitez développer des activités ? Des locaux peuvent être loués à la MEFS. ■



010 / 43 61 72 • 0473 / 64 08 23
maisondelenfance@oln.be
<http://oln.be/enfance-jeunesse/maison-de-lenfance>

SOS bénévoles

Le Parle-Jeu recherche des bénévoles. L'ASBL propose des moments d'accueil dans l'esprit des Maisons vertes de Françoise Dolto. L'équipe est composée de psychologues et de bénévoles ayant une sensibilité ou ayant travaillé dans le monde de la petite enfance ou de la parentalité.



010 / 22 54 03, cdelforge@ssmwavre.be,
 0473 / 64 08 23, maisondelenfance@oln.be

Lire et jouer

Les mercredis d'août, les bibliothèques et ludothèques publiques vous invitent à profiter d'un moment de détente, de 12 à 18h, dans la cour de la Ferme du Douaire (avenue des Combattants, 2, à Ottignies). En partenariat avec le Centre culturel.

Coin lecture, coin jeux, coin brocante (de 15 à 17h), coin pique-nique... à l'ombre des parasols. A la manière des boîtes à livres, venez lire, échanger, emporter, emprunter les livres éparpillés dans la cour. Des jeux anciens seront mis à votre disposition.

De 16 à 17h, les animatrices de la bibliothèque proposent des lectures d'albums aux pieds des totems, pour les enfants à partir de 3 ans (cette action « Lire dans les parcs » a lieu les mardis, à Louvain-la-Neuve : dans les jardins de la place Louis Pasteur, de 16 à 17h). Gratuit.

Ne manquez pas la soirée jeux organisée à la Ferme du Douaire, le vendredi 18 août à partir de 16h. Avec les animateurs d'Imagimonde. 2€.



bibludoln.be

Vélo pour les 10-13 ans

Le service Extrascolaire de la Ville propose aux 10-13 ans de participer au brevet du cycliste, du 28 au 31 août, de 10 à 16h. Sensibilisation à la sécurité routière, entraînement des habiletés et de la maîtrise du vélo, apprentissage de la circulation sur la voie publique... et passage du brevet. La formation sera assurée par le Gracq, la police et Pro Velo. Le rassemblement se fera à l'école communale de Lauzelle. La participation est gratuite!

Pas de vélo? En partenariat avec l'ASBL La Cordiante, il sera possible d'en acquérir un pour une somme modique.

Ne tardez pas à vous inscrire, le nombre de participants est limité à 16.



010 / 43 61 95
extrascolaire@oln.be

Le Beau vélo de Ravel

Le 2 septembre, redécouvrez notre ville, à bicyclette, à pied, à cheval... pour une balade de 27km en compagnie de l'animateur de la RTBF Adrien Joveneau et de ses invités.

Le Beau vélo de Ravel revient dans notre ville! Le village sera situé dans le parc de l'Hôtel Ibis Styles Meeting Center, le long du boulevard de Lauzelle à Louvain-la-Neuve.

Accueil et inscription gratuite, dès 10h. Brunch gratuit pour les 2000 premiers et t-shirt pour les 1300 premiers.

Village d'enfants: châteaux gonflables, murs d'escalade, «spéléobox», initiation au golf, clowns, grimage... Stand découverte du Musée L de Louvain-la-Neuve, par l'Institut du Patrimoine wallon.

A 13h: show aérien avec les Red Devils, les Ailes militaires belges.

A 13h10: départ de la balade qui conduira les participants au bois de Lauzelle, au Cœur de Ville d'Ottignies, à Pinchart, Moriensart...

Halte-ravitaillement entre 14h15 et 14h45 sur la place de Céroux (animations musicales avec l'Orchestrakot de Louvain-la-Neuve, dégustation de spécialités locales...), avant de repartir vers le Bois des Rêves, le Parc de l'Etoile...

Retour au village dès 16h, concerts gratuits: Hong Kong Stars, Thom Frank Hopper et Natasha St-Pier.

Réservez un vélo (électrique ou non) à l'avance: 0479 / 12 33 58.

En radio: en direct sur VivaCité.
En télévision: sur La Une, le 3 septembre à 13h30. ■



Info www.rtbef.be/lebeauvelo
www.vivreici.be

SOS signaleurs bénévoles

Cycliste amateur ou averti? Féru de courses et soucieux de la sécurité? Rejoignez l'organisation en tant que signaleur du parcours.

Vos qualités:

- Avoir minimum 18 ans;

- Être disponible et à son poste le 2 septembre de 12 à 16h;
- Participer au briefing un soir de la semaine qui précède (obligatoire);
- Régler la circulation aux points de conflits du parcours;
- Arrêter la circulation au moment du passage des cyclistes.

Rémunération: 5€/heure (max 32,71€ pour la journée) + 1 ticket repas + 3 tickets boissons
Envoyez votre candidature avec vos coordonnées complètes (y compris votre date de naissance) à l'administration communale, avenue des Combattants, 35 à 1340 Ottignies ou personnel@olln.be

Appel aux spécialistes du jeu

La Ville recherche des partenaires pour sa 2^e rencontre «Jeu t'aime» à destination des enfants de 0 à 14 ans et de leurs parents. La rencontre - initiative du programme «Yapaka» - aura lieu le 26 novembre, dans les locaux du Centre Sportif Local intégré (CSLI) des Coquerées.

Jeux de société, psychomotricité, animations de cirque, animations de danse et musique, déguisements et grimage, livres, bande-dessinées et contes... Si vous pouvez proposer une de ces activités, ou un autre «jeu», contactez-nous: 010 / 43 61 77, jeunesse@olln.be.

Priorité sera donnée aux personnes

ou associations locales. Le choix se fera en fonction de la place disponible, avec le souci de diversifier l'offre.

Chers parents, réservez déjà le dimanche 26 novembre pour venir avec vos enfants découvrir tous les «jeux» proposés par nos partenaires et repartir avec des idées pour jouer chez vous. ■

Village provençal

Sur la place du Centre (Ottignies), les 15, 16 et 17 septembre.

Le « Marché Provençal » fera arrêt sur la place du Centre à Ottignies, les 15, 16 et 17 septembre (vendredi de 9 à 21h, samedi de 10 à 21h,

dimanche de 10 à 19h). Un véritable marché du Sud de la France, avec ses couleurs, ses odeurs, son accent chantant, ses fifres, ses tambourins et ses cigales.

Près de 40 à 50 exposants venus des régions méditerranéennes vous proposeront toute la gastronomie méridionale : olives, épices, tapenades, caviar d'aubergine, charcuterie, fromage, miel, calissons, berlingots, fougasses, pissaladières, croquants, navettes... sans oublier un bon Côte du Rhône ou un rosé de Tavel, pour enchanter vos papilles !

Grand choix d'artisanat : santons, tissus provençaux, savons de Marseille et bien d'autres merveilles... ■



Le Marché Provençal avait remporté un grand succès en 2016.

Info www.levillageprovençal.fr

Choucroute du Bon Air

Bon Air association Philantropique Ottintoise «BAPO» vous invite à son souper «choucroute spéciale» ou «boulettes sauce tomate», le 14 octobre, à 20h, en la salle Jules Ginion de Céroux. 20€.

Réservations avant le 9 octobre.

Info 010 / 61 13 71
0476 / 35 12 23
vanderbistgerard@hotmail.com

Marché aux vêtements

Le marché aux vêtements d'hiver de la Ligue des Familles - pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans - aura lieu au lycée Martin V (20, av. des Arts, à Louvain-La-Neuve), le dimanche 1^{er} octobre, de 10 à 13h. Inscriptions du 4 au 22 septembre : lfottignieslln@gmail.com.

Info <http://www.lfottignieslln.be> ou 0479 / 39 74 04 (de 17 à 19h, du lundi au vendredi).

Bourse et vente de vélos

A l'occasion des Fêtes de Wallonie, le 17 septembre à Ottignies.

Vente de vélos d'occasion par l'ASBL La Cordiante. Les vélos vendus seront ceux qui ont été remis en état dans le cadre de l'atelier de recyclage de vélos.

Bourse aux vélos d'occasion, par le Gracq, Pro Velo et la Ville. Venez déposer les vélos que vous souhaitez vendre, entre 7 et 9h. Le prix sera fixé avec vous. Entre 16 et 17h, vous retirez vos vélos s'ils n'ont pas été vendus ou récupérez le produit de la vente.

Brocante aux Bruyères

Amateurs de brocantes, ne manquez pas celle du quartier des Bruyères à Louvain-la-Neuve (place du Plat Pays, parvis de la Cantilène, rue des Poètes, place des Poètes et alentours), 250 emplacements, le 1^{er} octobre, de 8 à 16h. 8€ l'emplacement. Animations pour enfants, bar et petite restauration.

Info 010 / 68 85 10, 010 / 41 97 25
brocante.bruyeres.en.musique@gmail.com

Ateliers du «Cla»

Le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) « Le Cla » vous informe de la reprise de ses ateliers.

- A la Maison de la Laïcité Hypathia d'Ottignies (19, rue des Deux Ponts) : Recherche picturale et carnets d'inspiration (17-99 ans, ouvert aux personnes handicapées), Tout en couleur (6-12 ans) ;
- A l'école communale de Lauzelle : L'atelier du mercredi (6-11 ans), «Street art» (12-18 ans), Eveil corporel, musical et théâtral (3-4 ans).

Info 0493 / 65 03 49 • ceclecla@gmail.com • <http://www.ceclecla.be/>

40^{èmes} Fêtes de Wallonie

OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE

15-16 et 17 SEPTEMBRE 2017

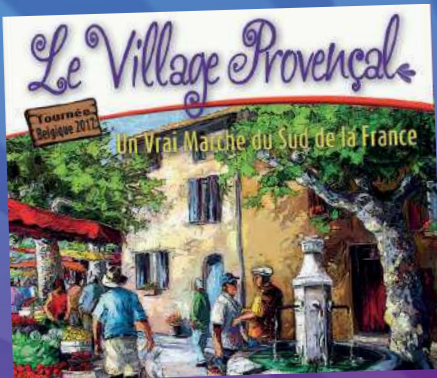
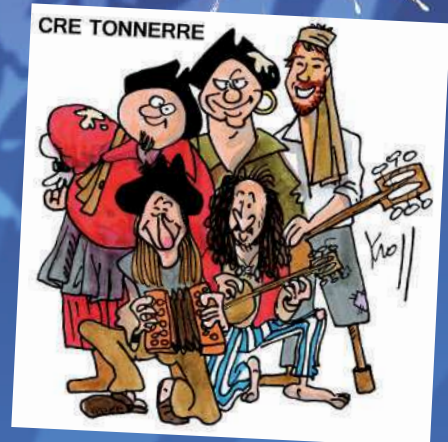
SUR LE THÈME :
EL BOTROUL EN FIESSÉ !

▶ DU 11 AU 17 SEPTEMBRE



Profitez de la semaine du 40^e anniversaire des Fêtes de Wallonie, au centre commercial du Douaire.

Expositions (photos des Fêtes de Wallonie et des Collectionneurs d'Ottignies), animations...



Pour la ville
B. JACOB - Echevin des Fêtes

Pour le comité des Fêtes de Wallonie ASBL
G. VANDERBIST - Président - 0478/650418
IBAN : BE 72 6528 3584 2416
BIC : HKBABE22 - C. F.W.O.L. asbl

▶ VENDREDI 15 SEPTEMBRE

Dès 7h Marché matinal en musique

▶ PLACE DU CENTRE

10h Ouverture du village provençal et de la fête foraine

▶ CHAPITEAU AU CŒUR DE VILLE

19h Repas du 40^e anniversaire animé par Andrea Caltagirone

▶ SAMEDI 16 SEPTEMBRE

▶ GALERIE DU DOUAIRE

10h30 Les Vis t'Chapias du Stimont

14h Sebi Lee en duo

16h Gaetan Laurella

▶ PLACE DU CENTRE

10h Ouverture du village provençal et de la fête foraine

▶ CHAPITEAU AU CŒUR DE VILLE

14h Après-midi des seniors animé par LES AMIS DE LA CHANSON
Spectacle de danse de SWING & SWAY

Dès 18h Départ des 8 chars de différents quartiers

21h Grand feu d'artifice

21h30 Grand bal populaire avec l'orchestre de variétés SELF CONTROL

▶ DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

▶ CŒUR DE VILLE ET RUES

Dès 7h Brocante et bourse aux vélos - Stand de la Province du Brabant wallon

▶ PARKING DU COLRUYT

10h Village des enfants et balade en poney

10h Chapiteau avec dégustation de produits du terroir et espagnols animé par Carina Alvarez

▶ PLACE DU CENTRE

10h Ouverture du village provençal et de la fête foraine

▶ GALERIE DU DOUAIRE

11h-17h Ouverture de la galerie, animations, artisans

11h Illustrateurs, caricaturistes et démonstration de la Carla Danse Company

13h Fanfare No man's Band

15h-17h L'accord des sons

▶ GARE DE MOUSTY

14h Départ du cortège : chevaux, géants, groupes musicaux et folkloriques

▶ RUE DU MONUMENT

15h15 Féerie équestre

18h Concert de clôture par le groupe « CRE TONNERRE » AU CHAPITEAU

ENTRÉE GRATUITE LES 3 JOURS - WWW.OLLN.BE - WWW.FETESDEWALLONIEOLLN.BE



Fêtes de Wallonie

Souper

Le Comité des Fêtes de Wallonie vous invite à son souper du 40^e anniversaire, le vendredi 15 septembre, sous le chapiteau installé au Cœur de Ville d'Ottignies. PAF : 20€/12€ (enfants). Réservations avant le 14 septembre : 0499 / 30 37 33. www.fetesdewallonieolln.be.

Après-midi pour les seniors

Le samedi 16 septembre, dès 14h, dans le cadre des Fêtes de Wallonie (sous le chapiteau installé au Cœur de Ville d'Ottignies). Dégustation de tartes, spectacle de variétés («Les amis de la chanson» et le «Swing & Sway danse club»). **Entrée gratuite!**

M. et Mme

Adresse

Téléphone

Assistera au goûter des aînés. Nombre de participants:

Bulletin à déposer à l'Accueil de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies.



Formations à l'EPN

L'Espace Public Numérique (EPN, à l'angle de la place du Centre et du boulevard Martin, à Ottignies) propose des formations adaptées au rythme de chacun, ainsi qu'un accès libre à internet pour les personnes ne disposant pas d'une connexion chez eux.

Les formations ont lieu du lundi au jeudi, de 9h30 à 11h30. L'accès libre le mardi (de 17 à 19h), mercredi (de 14 à 16h) et

vendredi (de 9h30 à 11h30). Le tarif est fixé à 5€ pour 10h de cours et/ou d'accès libre. Les cartes sont en vente à l'accueil de l'administration communale (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies). Les inscriptions se font à l'EPN.

Voici les prochaines formations :

Hardware (4 et 18/9, 2 et 16/10), **Windows** (5 et 19/9, 3 et 17/10), **Internet** (6 et 20/9, 4

et 18/10), **Gmail** (7 et 21/9, 5 et 19/10), **Excel** (12/9 et 25/10), **Android** (14/9 et 9/10), **Word** (10/10), **Gimp** (13/9 et 24/10), **Thunderbird** (26/10), **Skype** (11/9 et 23/10), **Facebook** (11/10), **O.o Writer** (12/10). ■



010 / 43 64 84
epn@olln.be



Pros du vélo

Quelque huit enfants ont suivi les séances d'apprentissage à la conduite du vélo proposées par la Cellule de Développement Communautaire (CDC) de la Ville, la Maison de l'Enfance, l'ASBL La Cordiante et le GRACQ, quatre mercredis après-midi.

A l'issue de ce « mini stage », l'échevin de la Jeunesse et des Sports Benoît Jacob leur a offert casques et chasubles, pour les féliciter.

Tous se sont déclarés partants pour la prochaine session, au printemps 2018!



pattejean@gmail.com

2017
-
2018

COURS DE LANGUES POUR ENFANTS ET ADOS

à Louvain-la-Neuve • Bruxelles • Namur • Liège
Infos : www.cll.be ou 0800 21 332



CLL 
language centres



Loisirs

Louvain-la-Plage : nouveau succès !

Louvain-la-Plage a fêté ses 10 ans, en juillet.

Vous souvenez-vous de la durée de la première édition ?», a demandé Sandrine Bertrand aux représentants de la Ville, de l'UCL, des habitants, des commerçants... réunis pour le drink d'inauguration de Louvain-la-Plage 2017, le 6 juillet. «A l'époque, elle avait duré 15 jours. Et on se demandait si ça allait marcher...»

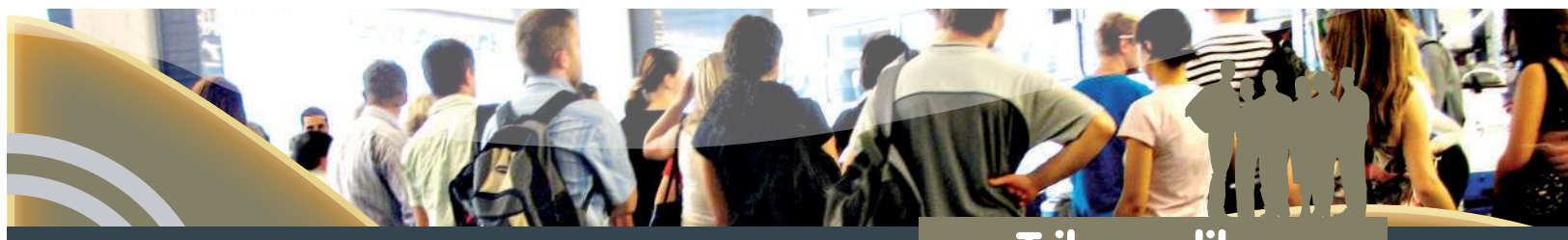
La présidente du CA a soufflé les bougies du gâteau d'anniversaire avec le directeur de la GCV Jean-

Christophe Echement et son adjointe Bénédicte Van Roy. Sous les applaudissements nourris de l'assemblée, consciente de l'investissement - pas seulement financier - qu'un tel événement représente.

Pour marquer les 10 ans de Louvain-la-Plage, les organisateurs ont proposé aux visiteurs de tenter une expérience insolite: le sauna mobile! Pour le reste, le public a retrouvé les éléments qui font le succès de l'initiative: transats et

parasols, jeux de plage, cuistax, château gonflable, concerts, ateliers pour les enfants, activités de lecture...

Sandrine Bertrand s'est réjouie de la présence fidèle du glacier local «Carette» à Louvain-la-Plage. André Steen, persuadé du succès de l'initiative, n'avait pas hésité une seconde avant de s'engager pour la première édition. Son épouse faisait partie des invités, le 6 juillet: «On résigne pour 10 ans?», lui a proposé la présidente de la GCV. ■



Tribune libre

Commune du commerce équitable

Habitants

Citoyennes de la commune et bénévoles au sein d'Oxfam-Magasins du Monde, nous sommes fortement sensibilisées à l'importance d'avancer vers un monde plus juste, plus solidaire et plus durable. Notre commune est un lieu riche en initiatives qui vont dans ce sens. C'est pourquoi nous souhaiterions qu'elle s'engage dans la campagne «Communes du commerce équitable» (www.cdce.be).

L'objectif est de soutenir, à l'échelon local, les produits issus du commerce équitable qui ne peuvent être produits chez nous (café, thé, certains jus de fruits, artisanat...) et les produits issus de l'agriculture durable locale. C'est donc garantir une juste rémunération aux producteurs du Sud, mais aussi à ceux de notre commune et des alentours. Cela leur permet de développer leur activité à long terme et d'améliorer leur niveau de vie.

Six critères pour devenir « Commune du commerce équitable »

1. Le Conseil communal vote une résolution en faveur du commerce équitable et engage son administration à consommer du café et au moins un autre produit équitable.
2. Des commerces et établissements Horeca proposent au moins deux produits du commerce équitable à leur clientèle.
3. Des entreprises, institutions, associations et écoles consomment des produits équitables et sensibilisent travailleurs et élèves au commerce équitable.
4. La commune communique sur sa participation à la campagne et organise au moins 1x/an un événement de sensibilisation vers le grand public.

5. Un comité de pilotage diversifié et représentatif des acteurs locaux coordonne la campagne.

6. La commune soutient une initiative en faveur de la consommation de produits agricoles locaux et durables.

Chaque citoyen peut jouer un rôle dans cette campagne, en fonction de ses talents, de ses envies et de ses disponibilités. C'est pourquoi nous vous invitons à une soirée d'information et d'échanges, le jeudi 5 octobre, à 19h, à la Maison du Développement Durable de Louvain-la-Neuve (2, place Agora). ■

Claire Thomas - bénévole Oxfam de Louvain-la-Neuve.



Brèves urbanistiques

Beaucoup de projets immobiliers démesurés sont envisagés ou en cours dans notre commune, de tous les côtés en même temps (Benelmat et alentours de la gare, Bétons Lemaire, Ottignies centre, l'Esplanade...). Les citoyens réagissent vivement (avec des réclamations de plus en plus pointues) aux enquêtes publiques, poussent le Collège à organiser une consultation populaire sur le projet d'extension de L'esplanade, mais rien ne change, on enchaîne promotion après promotion et on continue à construire la ville sans l'accord des habitants, tel un bulldozer sans frein...

Nous voudrions renverser la vapeur mais aujourd'hui dans l'opposition, nous n'avons pas beaucoup d'autres moyens que ceux des citoyens...

En matière d'aménagement du territoire, nous avons maintes fois répété notre souhait d'une urbanisation modérée et progressive, notre volonté de conserver la spécificité de notre ville à la campagne couplée d'un site universitaire et du premier parc scientifique de Belgique. Nous ne sommes pas les faubourgs de Bruxelles et ne voulons pas le devenir, même si certains voudraient le faire croire. Nous continuerons à défendre énergiquement cette position et à réagir sur tout projet d'importance.

Concernant le développement économique, notre groupe OLLN2.O est bien entendu en faveur de celui-ci mais également de manière contenue et en fonction des besoins avérés de notre commune et de ses habitants.

En tant que groupe de l'opposition,

nous avons réclamé un schéma communal de développement commercial pour l'ensemble du territoire communal, mais le Collège s'est contenté d'une étude de gestion urbaine et commerciale localisée uniquement à Louvain-la-Neuve. Pour nous, c'est regrettable...

Le dossier de l'extension de L'esplanade, nous a bien occupés ces dernières semaines. Après que le Collège (ECOLO/ CDH/PS) ait délivré le permis socio-économique en 2014, à l'unanimité et sans aucune consultation ou publicité préalables, le bourgmestre a déclaré en séance du Conseil communal du 20.06.17 que pour le projet d'extension c'était non, en précisant que la responsabilité était sur les épaules du promoteur (?) et que ce dernier allait réfléchir jusqu'à l'automne.

Plusieurs mandataires de la majorité se sont engagés publiquement à respecter les résultats de la consultation populaire. Mais quant aux moyens, aucune information n'a circulé et rien ne semble bouger du côté du Collège...

Concernant l'aménagement du centre d'Ottignies, le rapport d'incidences est en cours de réalisation et nous avons demandé à ce que l'aspect « mobilité » soit expressément ajouté dans le cahier de charges. Pour nous, il est clair qu'il faut une localisation adéquate des activités par rapport aux lieux de vie et aux infrastructures de communication et que la réflexion doit s'engager dès maintenant.

Nous sommes attachés à la dimension humaine du centre d'Ottignies et souhaitons la

conserver en respectant le bâti existant et en créant des liaisons piétonnes en lien avec des stationnements proches et accessibles.

Dans notre vision, le lien entre la place du Centre, le Douaire et les rues adjacentes jusqu'à la porte de Mousty est essentiel. C'est pourquoi nous pensons qu'un cordon commercial doit être créé entre Ottignies et Court-Saint-Etienne, afin d'étendre le commerce de proximité et de diminuer les déplacements en voiture. Les aménagements projetés doivent être porteurs d'une nouvelle dynamique dans le centre, avec des espaces de détente et de convivialité et des espaces publics de qualité.

Pour pouvoir imaginer notre futur centre-ville, il faudrait commencer par fixer l'emplacement idéal d'une vraie place communale.

Point de mire indispensable au développement du centre, nous pourrions déjà y réfléchir et lancer une réflexion citoyenne avant de modifier quoi que ce soit et de délivrer le premier permis.

L'échange d'idées nous tient à cœur, êtes-vous prêts à y réfléchir dès maintenant avec nous ? Si oui, faites-nous part de vos suggestions en réagissant sur notre site olln2.O.

En vous remerciant... ■

**Pour le groupe OLLN2.O,
Bénédicte Kaisin, conseillère
communale et cheffe de file au
Conseil communal.**

Méthode JAMES®

Tous en forme

Du sport sur ordonnance

Cours de :

- Mise en forme
- Tonification
- Gym du dos
- Jogging

BLOCRY L-L-N

www.jamesclub.be

Accessible à tous de 16 à 86 ans
Complexe Sportif de Blocry



JAMES®

la référence en activité physique santé



Centre Thérapie Aide SPRL

venez démêler les fils de votre vie

Nous vous proposons un accueil, une écoute et un accompagnement, dans votre vie personnelle, de couple, parentale, scolaire, professionnelle ... en toute bienveillance et confidentialité

Conseil conjugal et familial - Diététique - Coaching professionnel

Hypnothérapie - Sexologie - Psychologie - Neuropsychologie

Victimologie - Logopédie - Massages thérapeutiques

Formations - Ateliers - Conférences ...

Place du Centre 7
1340 Ottignies
centre@therapie-aide.be
www.centre-therapie-aide.be
0478 50 70 45

*Epicurerie bio
à objectif zéro déchet*



GRASPHOPPER
THE REFILL GROCERY

*Alimentation,
hygiène corporelle
et entretien ménager
+ Ateliers*

 **PLACE ANDRÉ HANCRE**
=> dans le bas de la rue de la Chapelle,
entre Ottignies et Louvain-la-Neuve

 **MA-VEN : 10h - 18h30**
SA : 9h - 18h

 **010/88.04.47**

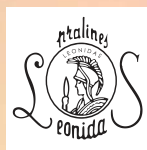
   **GraspHopperTRC**



Nouveaux commerces :



Parking gratuit



Fêtes de Wallonie 2017

voire centre commercial sera ouvert le dimanche **17** septembre